

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 50	8 50	13 50
Etranger	2 50	7 50	13 50	25 50

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 AGENCE DE PUBLICITÉ
KAASENSTEIN & VOGLEN
 Rue St-Pierre
Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, par semaine	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou 2
L'Étranger	25 »	ou 3
Réclamés	50 »	ou 4

Nouvelles du jour

On annonce pour aujourd'hui ou demain la réponse de M. de Kiderlen-Wächter à M. Cambon au sujet des propositions que la France fait à l'Allemagne pour la liquidation de l'affaire marocaine.

Cette réponse sera-t-elle définitive, et cette semaine sera-t-elle la dernière des semaines critiques, comme on le dit? Nous ne le croyons pas. L'optimisme dont on fait montre dans les cercles gouvernementaux de Paris et de Berlin est un calcul. Soufflant de Paris, il signifie simplement: « Nos offres et nos conditions sont si raisonnables que l'Allemagne aurait mauvaise grâce de ne pas les accepter. » Soufflant de Berlin, il veut dire: « Si nous n'acceptons pas telles quelles les propositions françaises, nous ne leur faisons subir que des modifications insignifiantes sur lesquelles la France aurait tort de se montrer difficile. »

Au milieu du calme apparent des gouvernements de Paris et de Berlin, la Belgique se charge de donner, à l'opinion publique le frisson de l'inquiétude. Elle arme fiévreusement et dispose tout comme si demain l'armée allemande allait envahir son territoire. Il paraît que, si ce cas s'était présenté il y a huit jours, les bataillons allemands traversaient le territoire belge presque sans encombre. Il ne pourrait plus en être de même, car la Belgique s'est souvenue que, après avoir dépensé tant de millions pour ses fortifications, il était opportun de les faire servir à quelque chose.

La crainte des Belges de voir leur territoire envahi en cas de conflagration franco-allemande est des plus justifiées, au dire d'une grande revue anglaise, dont un article expose le plan de campagne allemand. L'auteur de cet article part de l'idée, absolument vraisemblable, que l'Allemagne voudra frapper un grand coup avant que la Russie et l'Angleterre aient le temps d'entrer en campagne. Ses armées mettraient pied en France presque simultanément avec la déclaration de guerre. Elles ne passeraient pas entre Belfort et Verdun, pour déjouer les plans français qui sont basés sur la concentration des forces françaises à Neufchâteau, au sud de Toul. Elles pénétreraient en France entre Verdun et Givet, la forteresse française qui est à l'extrémité d'une longue bande qui s'avance sur le territoire belge. Ces armées, parties de Trèves, Aix-la-Chapelle et Cologne, traverseraient donc le sud de la Belgique et le grand-duché de Luxembourg pour gagner la France et livrer une bataille décisive entre Reims et Châlons.

Cela suppose que les Allemands pourront accomplir une marche foudroyante à travers la Belgique, mais, si ce petit pays neutre défend la violation de son territoire avec toute l'énergie dont il est capable, les armées allemandes n'arriveront peut-être pas aussi nombreuses qu'elles pouvaient l'espérer au rendez-vous de Reims ou de Châlons, et donneront aux Français le temps utile pour leur opposer des forces considérables, tout en fournissant à l'Angleterre et à la Russie la possibilité d'empêcher que la première rencontre soit définitivement désastreuse pour la France.

La politique de M. Giolitti est fort discutée aujourd'hui en Italie. Des lites graves se préparent pour la rentrée du Parlement. On sait que M. Giolitti a promis à ses nouveaux alliés, les radicaux et les socialistes, le suffrage universel et le monopole des assurances. Les deux projets sont sérieusement combattus par la majorité de la Chambre; le monopole des assurances, que le président du ministère

s'était flatté de faire voter à la dernière session parlementaire, n'a pu franchir le Rubicon. Il a été renvoyé à la prochaine session d'automne. On a prétendu que M. Giolitti jetterait définitivement par-dessus bord ce malheureux projet de loi pour s'atteler tout de suite au problème du suffrage universel. Personne ne sait au juste ce que fera M. Giolitti. Le sphinx garde son secret. Les socialistes, devenus les plus ministériels des députés, poussent de plus en plus M. Giolitti vers la gauche. Ce mouvement insolite a provoqué par réaction la défection de nombreux partisans de M. Giolitti, qui viennent de former un nouveau groupe d'opposition. Ces Jeunes-Turcs, comme on les appelle, n'ont pas perdu leur temps durant cet été; ils ont tenu une réunion importante, à Florence, où ils ont voté un ordre du jour condamnant la politique nouvelle de M. Giolitti. Ils y ont étudié en particulier la question du suffrage universel et ont décidé de combattre ce projet de loi, qui aurait pour effet de remettre le sort des élections entre les mains d'une majorité de citoyens illettrés. Instruisons d'abord notre peuple, disent-ils, puis nous lui donnerons le suffrage universel.

Les fidèles partisans de M. Giolitti, les Piémontais en particulier, s'inquiètent de cette division des forces libérales. Pour serrer leurs rangs qui s'éclaircissent, ils vont offrir, le 7 octobre, à Turin, un grand banquet à M. Giolitti. Plus de 250 députés et de 100 sénateurs y participeront.

Les Jeunes-Turcs préparent à leur tour une contre-manifestation, qui aura lieu à Milan, le centre de l'opposition à M. Giolitti.

De leur côté, les catholiques s'organisent pour défendre leurs libertés, qu'ils sentent menacées par les nouvelles tendances politiques de celui qui, aux deux dernières élections générales, a sollicité et obtenu l'appui de leurs suffrages.

Pour ou contre l'extrême gauche, tel est le dilemme qui est posé à M. Giolitti. L'habile politicien ne le résoudra pas; il louvoiera entre la gauche et la droite, flattant les uns, caressant les autres, ici appuyant ouvertement les socialistes, là donnant des garanties aux catholiques, trompant les uns et les autres. Le jeu est dangereux. L'Italie a beau être le pays des nuances et des combinaisons; un jour viendra où elle prendra nettement parti, et ce jour semble s'annoncer à l'horizon.

Un conflit ouvrier assez analogue à celui dont l'Angleterre fut récemment le théâtre menace d'éclater aux Etats-Unis. Une importante grève de cheminots pourrait en effet résulter du fait que les directeurs de l'Illinois Central et des lignes Harriman (Union Pacific, Southern Pacific et Oregon Short Line) refusent de reconnaître la Fédération des syndicats de cheminots. Les syndicats voudraient que, en cas de différends, les Compagnies négociaient avec le Comité confédéral représentant les syndicats de tous les chemins employés aux travaux de chemin de fer et non avec chaque syndicat séparément. Les directeurs objectent que, avec un tel système, un seul groupement de la Fédération pourrait faire cesser le travail dans tous les ateliers dont les ouvriers sont rattachés à la Fédération.

Le conflit actuel, qui embrasse 40,000 cheminots, a été précipité par les ordres donnés pour réduire le nombre des ouvriers dans les ateliers; mais il est bien le résultat d'un mouvement analogue à celui qui a eu lieu en Angleterre, vers une solidarité plus effective entre les divers groupes d'ouvriers.

L'activité des « classes moyennes » EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

III.
 Une des principales forces du grand magasin, c'est la possibilité de vendre à bon marché.

Plusieurs causes interviennent pour produire ce résultat: une des plus actives est assurément le fait que l'établissement concentré achète en gros, par fortes quantités, et obtient ainsi des fabricants une baisse de prix et des conditions particulièrement avantageuses. Le détaillant, au contraire, fait ses achats par petites quantités, à un taux beaucoup plus élevé.

Mais pourquoi les commerçants spécialistes n'obtiendraient-ils point, par le groupement de leurs commandes, des avantages comparables à ceux que savent si bien s'assurer les grands commerçants?
 A première vue, l'idée est séduisante; sa réalisation n'est cependant pas toujours facile et les promoteurs d'organisations d'achat en commun ont dû faire face à bien des difficultés.

Et d'abord, l'achat en commun peut-il être toujours organisé?

Dans un intéressant volume sur les Syndicats pour l'achat des matières premières, M. Lambrechts opine pour l'affirmative: « Sans doute, déclare-t-il, certains articles ne peuvent être achetés en gros, tels les produits sujets à la mode ou exposés à un déperissement rapide, les étoffes d'ameublement, les fantaisies pour vêtements. Mais le groupement des commandes n'en est pas moins toujours possible et rémunérateur, car toutes ces marchandises proviennent de quelques grandes fabriques ou de maisons dépositaires. »

D'autre part, plusieurs commerçants parisiens, récemment interrogés par M. Martin Saint-Léon en vue d'une étude sur le petit commerce français, ont formulé un avis contraire. L'achat en commun, même sous forme de groupement des commandes, leur paraît difficile à organiser pour les marchandises et produits comportant un grand nombre de types et de variétés. « L'achat en commun est possible en théorie, aurait répondu un tapissier, pour les étoffes unies et les doublures; mais en ce qui concerne les étoffes à dessins, il n'est guère praticable. L'association en participation n'obtiendrait une remise du fabricant que si elle achetait ferme et d'avance un lot important d'étoffes, lot dont elle n'est pas assurée d'avoir le placement. De reste, même si elle opérât ainsi, elle ne pourrait réunir le choix qu'offrent les maisons en gros. »

Quoi qu'il en soit, dans la majorité des cas, l'achat en commun, soit en gros, soit par groupement de commandes, est parfaitement praticable. La preuve péremptoire en est qu'il a été pratiqué. Et, s'il n'a pas été réalisé plus souvent jusqu'à présent, c'est par suite des préjugés ou de l'individualisme opiniâtre qui prévaut encore dans les milieux commerciaux, par suite aussi de l'opposition des fabricants qui s'emploient à faire échouer des combinaisons qui réduiraient leurs bénéfices.

L'achat en commun peut être organisé sous plusieurs formes juridiques. Mais, par une amusante ironie des choses, c'est le type de la Société coopérative de consommation — de ce groupement si âprement combattu par les commerçants lorsqu'il réunit leurs clients sensibles! — qui semble le mieux convenir à ces achats collectifs et c'est, en effet, ce type qui est le plus généralement adopté par le petit commerce français.

L'ouvrage de M. Martin Saint-Léon énumère de nombreux exemples de ces organisations. D'après lui, nous en citerons deux ou trois qui nous ont paru particulièrement intéressantes.

En première ligne, nous mentionnerons la Société auxiliaire de l'alimentation, plus connue sous le nom de la Sadla. Elle fut créée en 1899 par un groupe d'épiciers de province en vue de lutter contre les grandes maisons parisiennes d'épicerie qui avaient des succursales dans la plupart des villes.

Au début, la Sadla ne comptait que 79 adhérents; elle en compte maintenant 800. Lors de sa fondation, elle était une coopérative d'achat au capital de 500,000 francs, dont un quart versé, et elle se

bornait à grouper les commandes des sociétaires. Mais l'expérience a prouvé que, pour acheter dans de bonnes conditions, il fallait acheter « ferme » un stock de marchandises. La Société a donc élevé son capital jusqu'à 5 millions de francs. Elle a ouvert un entrepôt où sont conservées les marchandises acquises en gros et destinées à être revendues aux sociétaires. Tant que la Sadla s'était bornée à servir d'intermédiaire entre les fabricants et les détaillants, les commandes reçues et transmises au fur et à mesure de leur réception n'étaient souvent pas assez importantes pour permettre d'obtenir des remises très avantageuses. En constituant un approvisionnement, la Société put acheter en gros, donc à bon compte, et revendre en demi-gros.

Les fournisseurs de la Société sont payés comptant; par contre, les détaillants acheteurs règlent à 30 ou bien à 60 jours. Le bénéfice brut sur les ventes n'est en moyenne que de 2 1/2 % et le bénéfice net s'abaisse à 0,60 %. Néanmoins, la Société a pu distribuer aux actionnaires, pour les derniers exercices, des dividendes de 18 à 20 % sur le capital versé.

Ayant réussi dans l'organisation de l'achat en commun, la Sadla vient d'entreprendre de lutter contre les grandes épiceries parisiennes, sur leur propre terrain, à Paris même, avec leurs propres armes. Elle a consacré plusieurs centaines de mille francs à la reprise et à l'agrandissement de trois établissements dans trois des principaux quartiers.

Enfin, sous le nom d'Unions socialistes, se sont créées en province des sociétés filiales, chacune au capital de 10,000 francs, divisé en actions de 100 fr. Ces Unions rendent des services d'ordre très divers dont voici les principaux: surveillance de l'apprentissage, vérifications de feuilles d'impôts, prêts, ouverture de crédits, escompte du papier de commerce de leurs membres.

Ainsi donc, les épiciers ont su intelligemment s'organiser. Les pâtisseries parisiennes n'ont pas été moins habiles.

A côté de leur syndicat, ils ont institué deux groupements qui leur sont d'un grand profit. Ce sont la Glacière parisienne et la Confiserie-Chocolaterie. La première est une société anonyme de production en commun qui fabrique les glaces, les sorbets et les rafraîchissements. Pour avoir droit de se fournir à la Glacière parisienne, un pâtissier doit acquiescer à une action de la Société. Chaque membre du Conseil d'administration dirige à son tour la Société pendant un an. L'entreprise rapporte 40 % de bénéfices nets, alors qu'à Paris le bénéfice net d'un pâtissier, fabriquant isolément, n'atteint pas d'ordinaire 20 %.

Quant à la Confiserie-Chocolaterie, elle fabrique le chocolat dit des pâtisseries et fournit des matières premières pour gâteaux, pâtes et poudres d'amandes, fondants, etc. Elle est gérée par chacun des membres du conseil à tour de rôle.

Autre exemple également significatif de ses utiles groupements d'artisans: l'Union des Crémiers de Paris.

C'est une coopérative d'achat qui a pour but principal d'affranchir les crémiers détaillants de la domination des laitiers en gros. La Société est propriétaire, dans un département voisin, d'un grand établissement pour le traitement du lait (pasteurisation, réfrigération, mise en pots, etc.). Elle a passé avec des coopératives agricoles des marchés pour l'achat du lait à un prix convenu d'avance pour une très longue durée. Le lait est expédié chaque jour en wagons plombés et livrés par l'Union à ses adhérents. Sur les bénéfices nets, il est prélevé: 5 % pour le fonds de réserve légal, 20 % pour un fonds de réserve extraordinaire jusqu'à ce que ce fonds atteigne la moitié du capital social, tel qu'il existe à la fin du dernier exercice; 50 % sont remis aux actionnaires à titre de dividende; 20 % sont répartis au prorata des achats et 5 % attribués aux administrateurs.

En outre, les Crémiers parisiens ont une coopérative pour l'achat des pâtes alimentaires, des légumes secs et des confitures; de ce chef, ils réalisent une économie de 5 %.

Et ce ne sont pas les seules organisations d'achat en commun, instituées par des groupements de commerçants détaillants à Paris et dans le reste de la France. L'ouvrage de M. Martin Saint-Léon en mentionne beaucoup d'autres et je renvoie le lecteur, curieux de ces questions, à ce livre qui deviendra classique en la matière.

Les Unions entre commerçants pour obtenir de meilleures conditions de prix et de livraison nous paraissent des plus opportunes et, j'ajoute volontiers, des plus légitimes. On ne peut que souhaiter bon succès à ces organisations économiques qui mettent les détaillants à même de lutter contre leurs puissants concurrents.

Mais que les petits commerçants sachent et veuillent être logiques: s'ils adoptent pour leur compte le système de la coopérative d'achat, qu'ils aient le bon goût de le tolérer pour d'autres consommateurs qu'eux-mêmes. Sans cela, ils feraient preuve de cet esprit d'exclusivisme qui a souvent nu à leur cause et empêché d'en apercevoir l'importance et surtout la justice.

MAX TURMANN,
 professeur à l'Université.

Une affaire politico-financière

Une communication du conseil d'administration de la fabrique de chocolat Lucerna annonce que la Banque cantonale de Lucerne refuse son adhésion au projet de reconstitution de l'entreprise, en faisant observer que le Conseil d'Etat, par décision du 31 août, a soulevé des objections contre le projet. Le conseil d'administration ajoute qu'à la suite du refus de la Banque cantonale il a décidé de convoquer une assemblée générale pour le 16 septembre, pour prendre les décisions nécessaires. En attendant, toutes les mesures sont prises pour continuer l'exploitation de la fabrique.

On sait que l'entreprise de la Lucerna a fait un fiasco retentissant. Etablie sur un pied grandiose, la fabrique de chocolats lucernoise fut mal dirigée. Ce fut un gouffre où des millions s'engloutirent. Malheureusement, ces millions ne sortaient pas tous de la poche d'actionnaires qui ne devaient compte qu'à eux-mêmes de leur imprudence. La Banque cantonale lucernoise, établissement officiel, contribua à nourrir la dévoreuse de millions. Il paraît qu'on comptait encore sur sa complaisance et le conseil d'administration de la Lucerna semble tout offensé de voir le gouvernement mettre le holà à des rapports qu'il juge avoir suffisamment duré.

Le sentiment général, à Lucerne, est que la Lucerna est irrémédiablement condamnée et qu'il n'y a plus, comme le dit pittoresquement un correspondant du Basler-Volksblatt, qu'à renoncer aux consultations in extremis et à enterrer ce cadavre dévoré par une gangrène qui va progressant.

C'est surtout au point de vue politique que l'on souhaite de voir disparaître de l'affiche cette malheureuse pièce. Elle a assez longtemps occupé la scène pour ennuier gravement le parti au pouvoir, qui était menacé de payer les conséquences des fautes commises par d'autres. La nouvelle des pertes énormes faites par la Lucerna et du contre-coup qu'en recevait la Banque cantonale avait produit une grosse rumeur dans le pays et l'opinion cherchait des responsables parmi les hommes qui ont la garde des intérêts généraux. L'opposition n'avait pas manqué d'exploiter passionnément cette mésaventure et peut-être, si elle s'était cantonnée sur ce terrain et si elle n'avait pas, cédant au vieil instinct antireligieux du libéralisme, déployé pour les élections le drapeau de la libre pensée, l'alerte eût-elle été plus chaude encore qu'elle ne le fut pour le parti dominant.

Et pourtant, celui-ci n'avait rien à se reprocher au sujet des engagements inconsiderés pris par la Banque cantonale en faveur de la Lucerna; cette entreprise n'était pas son œuvre et les complaisances de la Banque à l'égard de la fabrique ne furent point un acte de camaraderie conservatrice, tout au contraire. De même qu'en 1870 le cabinet Ollivier déclara la guerre à la Prusse sous le coup des débris de l'opposition, qui l'accusait tous les jours de ne pas oser soutenir l'honneur national, de même, à Lucerne, la Banque cantonale se lança dans l'entreprise de la Lucerna pour ne pas mériter plus longtemps de s'entendre dire par les libéraux qu'elle n'avait aucun esprit d'initiative et qu'elle ne savait rien faire pour l'industrie indigène. Dans la commission de banque même, il y avait des personnalités qui poussaient à ce que l'établissement fût partie avec la Lucerna: or, il se trouvait que ces personnes étaient des notabilités libérales et l'on sut plus tard qu'elles avaient des

intérêts dans l'entreprise. La direction de la Banque ne partageait point l'engouement intéressé de ces personnages pour la Lucerna; mais leurs avis l'emportèrent sur les siens et ce fut eux qui firent ouvrir tout grands à la Lucerna les coffres de la Banque.

Une fois de plus, on voit combien une majorité conservatrice doit se défier d'une minorité pleine de duplicité et dénuée de scrupules. Les libéraux lucernois, quand ils virent que l'affaire tournait mal, oublièrent allégrement les responsabilités que les leurs avaient dans l'aventure et s'en firent hardiment un tremplin d'attaque contre le régime conservateur. C'est leur jeu de continuer à encombrer la scène politique du cadavre de la Lucerna. Ils espèrent hypnotiser ainsi le parti conservateur, le Grand Conseil, le Conseil d'Etat, et distraire leur attention des questions politiques et administratives qui réclament leur sollicitude; ils comptent sur l'effet démolissant de cette hantise. S'ils pouvaient faire perdre ainsi quatre ans au parti au pouvoir, ils seraient au comble de leurs vœux.

Contrastes berlinois

Berlin, 4 septembre.

Nous passons dans une période de vives agitations, et il n'est pas certain que cette première semaine de septembre n'aura pas un nom dans l'histoire. En attendant que nous soient révélés les secrets des cabinets et des antichambres, la maladie de M. Cambon, l'honneur de M. Kiderlen et les résultats de leurs conversations, reprises aujourd'hui, il vaut la peine de noter avec soin les manifestations de l'opinion publique. Ces jours derniers, précisément, nous en ont apporté deux contradictoires et également étonnantes.

Vendredi était jour de revue. La grande parade sur le champ de Tempelhof se déroula selon le cérémonial accoutumé, en présence de l'empereur et du prince héritier de Turquie. Pendant le défilé, deux aéroplanes vinrent évoluer au-dessus du champ et provoquèrent un grand mouvement de curiosité.

Le lendemain, samedi, les troupes devaient quitter Berlin pour prendre part aux manœuvres impériales du Mecklembourg. Aussi, vendredi soir, une cérémonie fort belle se déroula-t-elle devant le palais royal.

Une foule immense s'y était rassemblée; l'empereur, entouré de toute la famille impériale et des dignitaires turcs, était au balcon de la salle du trône. Sur le coup de huit heures et demie, on vit déboucher de la rue sous les tilleuls un long cortège aux flambeaux; il était composé de toutes les musiques des régiments de la garde, précédées et encadrées d'un détachement du régiment d'Alexandre. La colonne comprenait 4000 hommes en tout. Au moment où elle déboucha devant le palais, face à la cathédrale, tous les monuments alentour s'illuminèrent en rouge et en vert. Le coup d'œil était féerique. Après avoir défilé au pas de parade, les soldats firent front à l'empereur et le concert commença. C'est une sérénade traditionnelle que la Garde a coutume de donner à l'empereur avant de partir en campagne.

Cette cérémonie, qui n'est pas très fréquente, avait emprunté aux événements de l'heure une signification et un éclat particuliers. Les journaux avaient cherché à faire de cette fête de Sedan, en l'année 1911, une grande manifestation de cohésion nationale. Ils n'y sont guère parvenus. L'habitude est perdue de paivoiser, en ce jour, et de chômer. Les écoles ayant congé et les bâtiments publics, fort nombreux dans le centre de la ville, étant décorés, les rues prennent un aspect un peu dominical. Mais les affaires vont leur train et l'on pourrait fort bien ne pas se douter qu'il y a quarante et un ans il s'est passé un événement dans l'histoire du monde et de l'Allemagne. Seule la cérémonie du 1^{er} septembre avait attiré devant le palais un grand concours de peuple.

Dimanche, à une heure, le parc de Treptow — c'est le revers de la médaille. Les chefs socialistes ont convoqué tous leurs adhérents, qui sont innombrables ici, à une grande manifestation contre la guerre. Tout le peuple de Berlin descendant des faubourgs, coulant, s'infiltrant, se répandant de partout, remplissait le parc de Treptow. C'était un spectacle extraordinaire que l'arrivée de ces

longues théories d'hommes, de femmes et même d'enfants, sous la conduite des commissaires portant d'étroits brassards rouges. La chaleur était écorçante; en une heure, près de 400 cas d'insolation se sont produits, et les sauveteurs de la Croix-rouge, appelés de tous côtés, parcouraient la foule en courant et y formaient de larges remous.

Tout le tour du champ étaient disposés dix tribunes, drapées de rouge; d'ou prirent la parole les orateurs socialistes. Parmi eux, on pouvait remarquer presque tous les députés de Berlin et quelques autres chefs du parti, Ledebour, Liebknecht, Heine, Stahlhagen, Fischer, etc.

Il est possible que leurs discours aient été éloquent; je ne les ai pas entendus, et bien peu de personnes dans cette foule immense ont été mieux partagées. C'est déjà un mérite qu'on ne saurait trop apprécier de parler vingt minutes en plein soleil, de toute la vigueur de ses poumons, lorsqu'il fait 33 degrés à l'ombre. Mais enfin les journaux socialistes avaient que leurs orateurs se sont bornés à paraphraser la résolution; on a le droit de dire que c'est un peu court.

Cette résolution n'est point du tout sensationnelle, ni même neuve. Elle se borne à protester contre les excitations à la guerre, qu'elle attribue aux marchands de canons et de cuirasses, et à demander que la représentation nationale soit consultée. *Ridiculus mus!* Les socialistes n'ignorent pas que, si la représentation nationale était consultée, elle ne tiendrait aucun compte de leur opinion effrayée. Ils savent que la représentation populaire est consultée en France, où elle est autrement composée qu'ici, et que, cependant, les socialistes de la bas protestent autant et plus que ceux d'ici. Ils devraient penser, enfin, que l'obligation de consulter le Parlement devrait leur soulever à des indéterminations de nature à envenimer les choses.

La déception que doit causer cette résolution parlementaire, à l'égard bourgeois, est évidente. On se doit de trouver mieux lorsque près de deux cent mille personnes vous écoutent et vous offrent leurs bras.

C'est beaucoup de mobiliser tant de gens pour leur faire adopter des phrases qu'on a pu lire depuis deux mois dans tous les journaux nationaux-libéraux d'Allemagne, dans toutes les feuilles qui, poussant à la guerre, comptent sur le Reichstag pour examiner les pour-parlers; les deux extrêmes se touchent. Mais ne chicanons pas trop les socialistes sur la maigreur élanquée de leurs revendications. Ils nous ont offert du moins un beau spectacle. Une sonnerie de clairon retentit, au coup de deux heures. La foule devient attentive, et se presse plus fort du côté des tribunes. On entend assez distinctement, de tribune en tribune, les orateurs lire la résolution. Puis tout à coup, une forêt profonde de mains se lève. Beaucoup de chapeaux volent en l'air ou se balancent au bout des cannes. Les manifestants gardent les mains levées pendant plusieurs minutes et l'on voit la force de ces milliers de bras noueux.

Ensuite, ce fut le départ, tranquille, presque silencieux. Pas trace de désordre, pas trace d'enthousiasme ou d'emballlement. Ces milliers de gens étaient venus à Treptow pour affirmer leurs convictions socialistes. Ils avaient écouté les discours comme tant de fidèles écoutent les sermons, à fleur de peau; et ils s'en retournaient en songeant à la promesse de l'après-midi.

La paix ne s'en porte ni mieux, ni plus mal. D. W. M.

La vie chère
A Monceau-les-Mines, un grand nombre de ménages réunis dans la salle du Syndicat des mineurs, sous la présidence de M. Bouvier, député, a élaboré un tarif fort réduit pour les principales denrées. Au marché d'hier matin mardi, elles ont imposé ce nouveau tarif aux marchands. Certains voulurent repartir, mais ils furent ramenés de force au marché et durent vendre leur stock au tarif établi par les acheteurs.

La mobilisation en Belgique

Le Soir dit que les approvisionnements continuent à arriver à la position de Namur. Un train venant d'Anvers a amené six wagons chargés de 30 canons de campagne qui ont été conduits dans les forts. Il y avait, en outre, des wagons chargés d'obusiers, qui ont pris la même destination. D'autre part il est parti six wagons d'obusiers de campagne, à destination d'Arion.

Guillaume II à Kiel

L'empereur Guillaume II a passé hier mardi dans la rade de Kiel la revue navale de la flotte allemande. On remarqua parmi les hôtes princiers l'archiduc François-Ferdinand. Tous les bâtiments défilèrent sur une ligne et se tenaient à la distance prescrite. Le défilé a duré près d'une demi-heure et s'est étendu sur une longueur d'environ 15 kilomètres. Les torpilleurs, au nombre de 66, étaient en tête. Ils étaient suivis de 20 cuirassés, 4 croiseurs-cuirassés, 2 divisions de bateaux de mines et une flottille de 8 sous-marins. Le tonnage de tous les bâtiments qui ont pris part à la revue forme un total de 420,000 tonnes et leur équipage comprenait 25,000 hommes.

L'Espagne à l'Infi

L'Imparcial de Madrid proteste contre la campagne des journaux français au sujet de l'occupation d'Infi, que la France, dit-il, a reconnue comme possession espagnole dans un accord de 1904.

Les centres coloniaux de Barcelone adjurent le gouvernement d'effortuer cette occupation.

Le ministre d'Etat, à Madrid, dément que la France mette son veto au sujet de l'occupation d'Infi.

Le ministre d'Etat a conféré avec les ambassadeurs de France et de Russie, puis avec le roi. Le ministre de l'intérieur a déclaré que l'Espagne ne peut tarder à occuper Sainte-Croix-La-Mineuse qui apparaît, même dans les anciens atlas français, comme une possession espagnole. L'Epoca publie un article véhément, déclarant que l'Espagne ne peut pas accepter son asservissement à la France.

Nouvelles diverses

L'armée navale française a quitté la rade de Toulon hier matin, pour exécuter un large des manœuvres qui se prolongeront jusqu'au 16 septembre.

Hier mardi, ont commencé les grandes manœuvres dans l'est de la France.

L'état de M. Combes est stationnaire; la fièvre a plutôt augmenté.

On annonce de Paris la mort de la baronne Stalle, auteur de plusieurs livres renommés de savoir-vivre et d'art domestique.

On s'attend à une grève générale des employés des chemins de fer d'Autriche, qui demandent une augmentation sensible de leurs salaires.

Lundi s'est réuni à Newcastle le 44^e congrès annuel des Trade Unions. 250 délégués étaient présents, représentant plus d'un million 750,000 ouvriers.

Un journal turc, le Sabah, annonce que l'empereur Guillaume, l'impératrice et le

kronprinz d'Allemagne feront au printemps prochain une visite au sultan.
— Les souverains russes se rendront à Kiel le 9 septembre.

CHRONIQUE VINICOLE

Le vin de 1911
Les marchés commencent à s'animer dans le Midi de la France.
Lundi, à Nîmes, hier à Montpellier, la bourse des vins affichait comme cours officiels de 25 à 30 fr. les vins rouges.

BEAUX-ARTS

Les prix d'un concours
Le jury chargé de juger les projets pour le monument de l'Union télégraphique internationale, à Berne, a attribué les prix suivants: 1^{er} prix, M. Giuseppe Romagnoli, de Bologne, qui sera chargé de l'exécution du monument. 2^e M. Guido Bianconi, de Turin, 6000 fr. 3^e (2000 fr.): MM. Aloys de Beulé et Valentin Weyerwiler, de Genève, ex-æquo. 4^e 4000 fr.: M. Joseph Milliner, de Vienne.

En outre, des prix de 1250 fr. ont été attribués aux artistes suivants: MM. Wilhelm Pipping et Joest, de Cologne, ex-æquo; Henri Cremer, de Paris, Ernest Dubois, René Batouillard, de Paris, ex-æquo; Hubert Nätzer, Paul Plann, de Munich, ex-æquo.

Les projets seront exposés du 6 au 30 septembre au Musée de Berne.

Mort de M. Léopold Flameng

C'est un des plus remarquables représentants de l'art de la gravure qui s'est éteint lundi, à l'âge de quatre-vingt ans, dans sa propriété de Courgeat, en Seine-et-Oise.

Léopold Flameng, dont la réputation naquit avec les reproductions, au burin, de la Source et de l'Angélique, d'Ingres, était digne, pour la pureté du dessin, du modèle magistral qu'il s'était choisi. Ce fut un classique, dans toute la noble acception du mot. Léopold Flameng fut l'annonce des graveurs modernes, surtout tout au dessin et se préoccupa mal de rendre la couleur des œuvres qu'il reproduisait. Il ne s'en plaça pas moins au premier rang, où il demeure, des aquafortistes, du fait de son habileté et de la souplesse de son burin.

Echos de partout

LA CLAQUE

La claque serait bien près de disparaître, du moins telle que, jusqu'à nos jours, elle fut pratiquée dans les théâtres.

Un inventeur viennois vient de construire un cliquet automatique destiné à applaudir mécaniquement aux passages désignés.

Cet appareil consiste en deux sacs de cuir contenant de petits cailloux et gonflés d'air. En frappant l'un contre l'autre, ces deux sacs produisent un bruit semblable à celui des mains, et égal en intensité.

L'électricité actionne le mouvement des deux sacs, de sorte que le régisseur, par une simple pression sur un bouton, peut, quand il le veut, déclencher dans la salle une tempête d'applaudissements.

Les auteurs peu habitués aux manifestations sympathiques n'auront désormais pas besoin de convoquer aux répétitions générales le ban et l'arrière-ban de leurs amis.

Le cliquet est plus simple, plus économique, et on peut toujours compter sur lui.

LES DANGERS DES VENTILATEURS

On sait combien s'est répandu l'usage des ventilateurs dans les salles surchauffées des cafés, théâtres et autres lieux de réunions publiques. Le plus souvent ces appareils ne font autre chose que brasser l'air; ils créent ainsi une sensation de fraîcheur agréable, quoique momentanée. Mais on soupçonnait bien qu'ils n'amélioreraient guère les conditions hygiéniques de la pièce ventilée.

M. Flusser et Sartory ont inventé un leur doit une notable augmentation du nombre des bactéries par mètre cube d'air, et par suite ils ne peuvent que contribuer à accroître le péril des maladies contagieuses. M. Flusser et Sartory ont procédé, dans des salles de café, à des analyses bactériologiques sur des prises

d'air faites à diverses heures de la journée; ils ont étudié les ventilateurs communiquant ou non avec l'air extérieur; leurs conclusions sont, dans tous les cas, que l'action du ventilateur triple, à peu près, la population bactérienne de la pièce.

NOT DE LA FIN

Les petits profits de l'instituteur français: L'instituteur. — Mes enfants, le prochain fois, je vous ferai l'expérience de l'œuf de Christophe Colomb: chacun de vous apportera un œuf. (Après réflexions.) Ceux qui n'auront pas d'œufs pourront apporter un quart de livre de beurre.

Confédération CHAMBRES FÉDÉRALES

L'ordre du jour de la session extraordinaire d'automne des Chambres fédérales, qui s'ouvrira le 25 septembre, comprend quarante-cinq objets, parmi lesquels figurent le projet de construction d'un bâtiment administratif fédéral à la rue de l'Isle, à Berne, la création d'un office fédéral du registre foncier, le recours Studer-Wottstein, concernant la liberté du commerce, le rachat du Gothard.

Le cas du lieutenant-colonel Held.

Voici la déclaration que le colonel Held, instructeur de la 7^{me} division, a fait parvenir aux journaux: « J'en ai pas conscience d'avoir commis, en ma qualité d'instructeur d'arrondissement de la 7^{me} division, aucun acte injuste ou incorrect et d'avoir ainsi donné au Conseil fédéral l'occasion des graves décisions qu'il a prises. Je tiens à constater que je ne puis être en aucune façon rendu responsable des regrettables incidents qui se sont produits récemment sur la place d'armes d'Hérisau et qui ont amené les décisions du Conseil fédéral du 20 août. En effet, j'étais en ce moment absent, soit en service, soit en congé, et n'ai pu par conséquent m'occuper du service pendant assez longtemps sur la place d'armes d'Hérisau ».

Les journaux de la Suisse allemande s'apitoient fort sur le cas de M. Held. Ils trouvent que le châtiment qui l'attend, pour les fautes de ses subalternes, est excessivement dur. Ils reconnaissent toutefois que les abus d'autorité de certains sous-instructeurs de la 7^{me} division avaient été et embellis par l'excessive débonnairerie du colonel Held.

La Nouvelle Gazette de Zurich annonce que le Conseil fédéral publiera les motifs qui l'ont décidé à sévir rigoureusement. Elle constate que les incidents qui ont fait déborder la coupe sont la suite d'une longue chaîne de procédés incompatibles avec nos principes d'éducation militaire et qui régnait à Hérisau et à Saint-Gall, dans le corps d'instruction, un esprit déplorable. Le colonel Held a failli à sa mission en laissant s'acclimater un tel système; il lui incombait de donner la ton à l'école. Mais il laissait aller les choses.

Utilité publique.

L'assemblée des délégués de la Société suisse d'utilité publique a eu lieu hier à Bâle. Aarau a été désigné comme lieu de la prochaine réunion. M. Keller et M. Schmid ont présenté un rapport sur la question des étrangers et l'assistance publique. L'assemblée a voté à l'unanimité une résolution disant que la Société suisse d'utilité publique estime comme étant de l'intérêt de la conservation nationale que des mesures fédérales soient prises aussi rapidement que possible en ce qui concerne la naturalisation de tous les étrangers nés en Suisse ou domiciliés en Suisse depuis de longues années.

Un conseiller d'Etat aux arrêts.

Parmi les officiers punis à la suite des incidents qui se sont produits à Saint-Gall et à Hérisau, figura le lieutenant Hermann Obrecht, condamné à six jours d'arrêts de rigueur. Or le lieutenant Obrecht n'est autre que M. le conseiller d'Etat Obrecht, de Soleure.

Données. — Les recettes des douanes se sont élevées au mois d'août 1911 à 6,070,000 fr. (6,262,000 fr. au mois d'août 1910), soit une diminution de 192,000 fr.

Du 1^{er} janvier à fin août 1911, les recettes se sont élevées à 51,172,000 fr. (50,032,000 fr. en 1910), soit une augmentation de recettes de 1,140,000 fr.

CANTONS

TESSIN

Grand Conseil. — On nous écrit: Lundi, notre Grand Conseil a réouvert ses portes. Il avait dû s'ajourner dans le courant de juin, les rapports de différents départements n'étant pas prêts.

La session de printemps se continue ainsi en automne. Ce sont là des anomalies que l'on ne peut voir qu'au Tessin! Espérons au moins que cette fois-ci nous serons renseignés sur notre administration cantonale!

La jeunesse catholique. — On nous écrit: La jeunesse catholique tésinoise se réunira dimanche prochain, 10 septembre, dans la riante bourgade de Rivar-San-Vitalo.

L'affaire Stoffel. — On nous écrit de Lugano: Le procès intenté par M. le conseiller national Stoffel, à Bellinzona, aux directeurs du Corriere del Ticino et de l'Eco del Gottardo se jugera le 26 septembre, à Lugano.

Les deux journaux précités ont publié à plusieurs reprises des articles féroces contre le banquier Stoffel; ces articles étaient reproduits pour la plupart de l'Italie, de Rome.

Le procès sera des plus intéressants et occupera plusieurs séances.

Le nerf de la guerre. — On nous écrit: On sait que Lugano va se payer quelques journées d'aviation.

Legnaveux à accepter en principe d'y venir voler.

La seule difficulté qui dans la question financière.

Les Luganais se font, paraît-il, tirer l'oreille pour délier les cordons de leur bourse.

VAUD

Fédération catholique vaudoise. — Le dimanche 15 octobre aura lieu à Lausanne la seconde journée catholique vaudoise. Le programme en est le suivant: 9 h. Assemblée des délégués. — 10 h. Messe, allocution de M. le Dr Marius Besson, professeur à l'Université et au Séminaire de Fribourg; chants du chœur d'hommes. — 11 h. Réunion des sections. — 1 h. Banquet. — 3 1/2 h. Assemblée générale.

Les réunions des sections ont l'ordre du jour que voici: 1^o Hommes et jeunes gens: a) Hygiène et moralité, par M. le Dr Arthur, professeur à l'Université de Lausanne; b) Nécessité des sociétés de jeunes gens, par M. Riccarda, de Lausanne; c) Les sports, leurs avantages, leurs inconvénients, par M. Kern, curé de Moudon. 2^o Agriculture: a) L'industrie laitière, moyens de production et utilisation rationnelle, par M. de Vovey, directeur de la Station laitière, à Fribourg; b) La jeunesse à la campagne, par M. Dupraz, vicaire à Echallens. — 3^o Section allemande.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale a été arrêté comme suit:

1^o La famille et ses ennemis, par M. Antoine von der Weid, à Lausanne; 2^o Le catholicisme et les autres, par M. Xavier Jobin, député à Porrentruy; 3^o L'Eglise son rôle, ses bienfaits, par M. l'abbé Pittet, curé de Bottens; 4^o La prière catholique, par M. le Dr Marius Besson, professeur à Fribourg.

VALAIS

La loi d'introduction du code civil. — On nous écrit: Avant de prendre une décision concernant le vote du 27 août dernier, le Conseil d'Etat attendra le résultat de l'enquête ordonnée dans différentes communes du Haut-Valais, où des irrégularités auraient été commises.

A ce propos, le Walliser Bote contient dans son dernier numéro deux correspondances où l'on proteste contre l'enquête décidée par le gouvernement et où l'on va même jusqu'à qualifier d'arbitraire l'acte du Conseil d'Etat.

Dans une autre correspondance au même journal, on demande le renvoi du Katholikentag qui doit avoir lieu à Sion le 24 septembre ou tout au moins l'organisation d'une journée spéciale pour le Haut-Valais.

GENÈVE

L'ambassadeur de France à Genève. — Le nouvel ambassadeur de France, M. Beau, s'est rendu hier à Genève, où il a reçu les sociétés françaises au consulat. Il a ensuite assisté à une séance extraordinaire de la Chambre de commerce française qui lui a offert, à 8 h. du soir, un dîner.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Sous le scalpel. — Une scène bizarre et horrible à la fois s'est passée à la clinique du docteur Razomine, à Tchita, en Russie. Un ouvrier atteint d'appendicite devait y être opéré d'urgence. Au moment où le malade fut plongé dans le sommeil, le docteur Razomine tint des propos étranges qui surprirent fort les deux médecins assistants.

Il se mit toutefois à l'œuvre, et la première incision qu'il fit était tout à fait selon les règles de l'art chirurgical, de sorte que ses aides n'eurent aucun sujet d'alarme. Mais voilà que le chirurgien poussa un éclat de rire strident et déclara que tout travail était inutile. Il faudrait mieux, ajouta-t-il en ricanant, achever le malade d'un coup de bistouri.

Les deux assistants reconnaissent tout de suite qu'ils avaient affaire à un fou. L'un d'eux se plaça entre le malade chloroformé et le docteur Razomine. Celui-ci entra alors dans une rage indicible. Une lutte s'engagea entre le médecin en chef et son aide, qui cherchait à arracher le couteau au chirurgien devenu fou.

Au milieu de ce tumulte, l'autre médecin assistant restait tranquille auprès du malade et continuait l'opération chirurgicale commencée par le docteur Razomine.

Enfin, le chef de la clinique fut emmené et l'aide qui avait soutenu la lutte vint prendre part à l'opération. Elle a complètement réussi, mais bientôt après, l'un des médecins assistants eut une crise nerveuse. Le docteur Razomine a été interné dans un asile.

Missionnaire protestant assassiné.

On mande de Georgetown (Guyane britannique) que M. Downis, missionnaire émérite, a été assassiné dans le Hinterland, par des indigènes.

Le choléra.

Les journaux disent que deux nouveaux cas de choléra nostras suivis de décès se sont produits à Meirelbeke (près de Gand, Belgique).

Collision en Belgique.

Deux tramways électriques sont entrés en collision à Carnière (Hainaut). Il y a eu une dizaine de blessés dont plusieurs grièvement.

Le nouveau Docteur

Par Jules Praveux

— Ah! je vois enfin ce qu'il vous faut, s'écria Mme Renard avec un sourire, c'est du rose, c'est de l'ouvrage pour jeunes filles; nous avons le choix, je vous assure! La collection est à peu près au complet? personne presque n'en demande de ces livres-là. Les autres de la collection pour femmes mariées, on se les arrache! Ces dames, — vous savez, Monsieur le Curé, que ma maison est fort bien achalandée, j'ai pour clientes toutes les dames les plus riches, les plus considérées de la ville, — ces dames ne veulent pas entendre parler des volumes de la série pour jeunes filles, des romans comme vous les aimez, Monsieur le Curé, qui finissent par un mariage. Ces dames préfèrent les romans qui décrivent la grande passion, qui leur apprennent des choses troublantes qu'elles ignorent et qu'elles désirent connaître, des scènes d'amour qui les scandalisent en les intéressant. Elles disent, ces dames, que c'est plus humain, plus vrai, plus vécu.

Mais cependant, objecta l'abbé Tharot, on se marie dans la vie! Pour quoi les romans où l'on se marie à la

fin ne seraient-ils pas vécus, à tout le moins aussi bien que ceux où l'on meurt, où l'on devient aliéné aux dernières pages? Se marier, c'est vivre, j'imagine!

Oui, fit Mme Renard, mais le mariage, c'est par trop moral, c'est vraiment trop... convenable. Ces dames trouvent que ce qui est moral est ennuyeux; elles réservent ce genre-là pour leurs grandes filles. Si, pour vous documenter sur cette classe de romans pour dames du monde, vous désirez en lire?...

Non, non, Madame, fit le doyen avec énergie, je n'ai point de ces curiosités! C'est autre chose que je veux, autre chose... *Périculosa valde! Valde!* — répétait l'abbé Tharot prononçant ses regards sur les rayons de livres.

Périculosa, Valde! Qu'est-ce que c'est encore que ces gens-là? pensait Mme Renard. Ce prêtre ne fait donc ses lectures que dans des auteurs inconnus, des livres ignorés comme le roman de Valde et de cette Périculosa? De ma vie, je n'ai vu un pareil titre!

Monsieur le Curé, dit-elle, je n'ai pas dans mes collections l'histoire des amours de Valde et de Périculosa, mais j'ai celle de Roméo et Juliette, de Daphnis et Chloé, de Paul et Virginie... je vous promets qu'elle vous fera pleurer celle-là!

Comme l'abbé Tharot, songeur, ne répondait pas, Mme Renard reprit: — Enfin, je vais vous faire un choix de gentils petits romans. Fiez-vous à

moi, vous n'avez pas à vous en repentir. Vous serez servi selon vos goûts, Monsieur le Curé. Je n'oublierai pas, bien entendu, l'abbé Constantin, de Ludovic Halévy, c'est tout indiqué.

Mme Renard s'en alla prendre sur un rayon une demi-douzaine de volumes, les empaqueta et les remit à l'abbé Tharot contre une consignation de dix francs.

Le curé de Brenay les emporta en son presbytère, et passa trois jours à les lire; puis, devant l'abbé Monié, il rendit son verdict:

— Des bêtises! Des bêtises! Des bêtises! fit-il. Si c'est permis!... Savez-vous que cet abbé Constantin n'est qu'un grand serin!... Eh bien, ils en font un malin de ces hommes de lettres! Qu'on écrive des romans, je comprendrais cela, à la rigueur; si y a des gens tellement originaux, d'un tempérament si haroque qu'ils ne sont propres à rien qu'à écrire des fariboles. Mais qu'on les lise! Qu'on les lise, voilà ce qui me dépasse! Puisqu'on sait que ce n'est pas arrivé, que c'est inventé! Ah! qu'un volume de Billaut ou de Goussot est digne plus substantiel, plus tonique et meilleur à la santé de l'esprit! Enfin, j'ai perdu trois journées de ma vie! Vous m'avez induit en erreur, mon cher abbé; comme je m'y attendais du reste, je n'ai pas trouvé dans un seul de ces romans une indication utile pour le cas qui nous occupe. Un jeune homme, une jeune fille; ils ne se connaissent pas, et il faut absolument qu'ils s'épousent: c'est un

vieux médecin, le père de la jeune fille qui met, ou plutôt qui doit mettre des gros bâtons dans les roues. Et nous voulons, nous, qu'ils s'épousent. Voilà bien le problème que nous avons à résoudre, n'est-ce pas? Comment en venir à bout?

Oh! les fabricateurs de romans ne seraient pas embarrassés, eux! Pour que les deux jeunes puissent s'épouser, les romanciers tueraient le vieux! Une bonne maladie qu'ils lui enverraient, un accident, et le tour serait joué. Ce n'est pas plus malin que ça! Je connais leurs ficelles, maintenant... Mais nous sommes dans la réalité. Non licet. Je ne lui veux aucun mal au brave docteur Chanteau et je lui souhaite longue vie!

Eh bien, Monsieur le Doyen, dit le vicar, il y aurait peut-être moyen d'arranger les choses. Si le docteur Bravières avait, dans la région, un succès tel comme médecin qu'il ravagait la clientèle du docteur Chanteau, celui-ci serait amené tôt ou tard à capituler. On pourrait alors lui proposer une transaction:

— Et la transaction, ce serait le mariage de sa fille avec le docteur Bravières? — Parfaitement!

— Une bonne idée, s'écria le curé-doyen, une idée pratique, celle-là! Ah! qu'un voit bien, l'abbé, que vous n'êtes pas romancier! C'est cela, travaillons au succès du jeune Bravières, de toutes nos forces. Ce garçon, du reste, mérite qu'on se donne quelque mal pour l'aider: bon chrétien, et c'est rare par le temps qui court; neveu de notre archiprêtre; bon

médecin, j'en suis sûr; ancien interne provisoire, je crois, mais enfin c'est quelque chose. Nous travaillerons aussi pour M^{lle} Chanteau: cette pauvre enfant aurait en Pierre Bravières un mari digne d'elle. Et cette excellente M^{lle} Chanteau ne pourrait que nous bénir! Que d'encre, de larmes, peut-être, notre petite combinaison, notre transaction, comme vous dites, ne lui épargnerait-elle pas? Serait-elle assez heureuse, hein, d'avoir pour grand-père l'ami, le protégé de son père!

C'est bien certain, dit le vicar.

Tenez, fit le doyen qui s'enflammait pour son idée, c'est demain, vous le savez, jour de conférence cantonale. Les quatorze curés du doyenné se réunissent chez moi et déjeunent avec nous après la séance. Je m'en vais présenter à tous ces messieurs notre jeune docteur. Je prierais nos confrères de faire campagne pour lui dans leur paroisse, de le recommander aux familles de leurs relations. Le docteur Bravières sera du déjeuner.

C'est tant mieux! Précisément, nous discutons demain à la conférence la question de l'hypnotisme, de la suggestion dans ses rapports avec la responsabilité, le docteur Bravières pourra nous passer des tuyaux.

Des tuyaux? fit le doyen qui, dans l'étude de la langue française, s'était arrêté à Bossuet.

Oui, expliqua l'abbé Monié, des tuyaux, je veux dire des renseignements.

Ah! ah! fit en riant le curé-doyen,

en voit bien que vous avez la mauvaise habitude de fumer la pipe!

Le lendemain matin, comme neuf heures allaient sonner, les quatorze curés du doyenné arrivaient à Brenay, par les trois routes qui mènent au chef-lieu de canton: les uns venaient à pied; la plupart étaient à bicyclette, et avec leur soutane qui battait l'air comme de larges ailes, ils passaient dans les rues de Brenay pareils à de gigantesques oiseaux tout noirs qui vont s'assembler pour leur migration annuelle. Après la messe et la conférence qui se tint dans la chambre de M. le doyen, on se rendit dans la salle à manger. Le docteur Bravières était là, souriant, prêt à sympathiser avec ces ecclésiastiques dont l'air avenant, la mine franche, lui semblaient un gage de bienveillance. Avant de rétoriquer le *Benedicite*, le doyen présenta son hôte:

Messieurs, dit-il, j'ai cru pouvoir inviter à déjeuner avec nous M. le docteur Bravières, neveu de M. l'abbé Perrière notre archiprêtre. Il est venu à Brenay avec l'espoir de s'y fixer; mais c'est un poste nouveau qu'il crée; nous souhaitons vivement que le succès l'encourage à demeurer parmi nous. M. le docteur Bravières a, du reste, tout ce qu'il faut pour réussir: il a fait d'excellentes études, il est lauréat de la Faculté, médaille de bronze de l'Assistance publique, ancien interne...

Provisoirement, rectifia le docteur Bravières.

Dernière heure

Est-ce un anarchiste? (Jura) — Au palais de Raconigi, en Piémont, résidence d'été de Victor-Emmanuel III, on a saisi et emprisonné un certain Antoine Schmitt, dans lequel la police a flairé un anarchiste.

La sécheresse dans l'Afrique centrale. (Jura.) — Dans la Rhodesia et le Bechuanaland, il n'est pas tombé une seule goutte de pluie depuis dix mois. On n'y peut pas faire la moindre récolte. Une disette épouvantable s'annonce.

Les drames de la mer. — Le capitaine du steamer autrichien *Moravitz*, arrivé à Gibraltar, a déclaré qu'au sud-ouest du cap Roca (Portugal), il est entré en collision avec un steamer qui a coulé et dont il ignore le nom. Le *Moravitz* lui-même a eu des avaries. On n'a pu apercevoir du steamer coulé que le mot *Liverpool*.

Le Niagara en tonneau. — L'Américain Bobby Leach a fait faire un baril mesure et selon ses plans : deux mètres de long sur quatre-vingt centimètres de large. Il le fit renforcer de partout avec des cailloux d'acier. Puis il l'enveloppa d'une cuirasse protectrice de bois épais. Et il s'en alla dans cette petite arche pour affronter les chutes du Niagara.

Dimanche dernier, le tonneau fut mis à flot très loin, avant la cascade, et remorqué par un canot automobile.

A l'endroit où l'appel de la cascade rend le courant si violent que toute navigation est impossible, l'amarrage fut coupé et le tonneau continua sa route, abandonné à ses propres forces, qui étaient précieuses et faites surtout d'inertie.

Les rives étaient noires de monde. Le voyage commença mal. Le tonneau donna sur un récif, et tout l'avant de la cuirasse en bois vola en éclats.

Le bon baril, poursuivi sa carrière, arriva au bord de la marche gigantesque d'où le fleuve s'élançait. Et il s'élança aussi.

Quelques secondes après, le baril reparut cinquante mètres plus bas et cent mètres plus loin.

Toute la cuirasse de bois avait disparu. Le tonneau vint échouer à deux mètres du bord, immobilisé par un récif. Des gens entrèrent dans l'eau, saisirent la corde et tirèrent à sec cet étrange sous-marin.

Il ne faisait aucun doute que le malheureux ne fût mort. Quelqu'un frappa trois coups sur la douve.

Et l'on écouta dans un silence anxieux. De l'intérieur, trois coups nettement frappés répondirent.

Aussitôt, des clamours immenses retentirent : « Vivant ! et la foule se rue, tandis qu'on défonce l'engin.

Leach en sortit souriant et un peu ahuri. Il fut porté sur une civière jusqu'à une maison voisine.

Un docteur l'examina. Le patient avait les pieds et les genoux en sang ; mais aucune lésion grave. La tête avait été parfaitement protégée par les cousins. Leach souffrit surtout du manque d'air. On lui fit respirer de l'oxygène.

Sa première parole fut : — Faites savoir à ma femme que je vais bien.

Les paris engagés sur cette affaire étaient considérables. Leach gagne une petite fortune.

L'ingénieur prisonnier des brigands. — L'ingénieur allemand Richter a raconté à un journaliste de Salonique les péripéties de sa captivité. Les brigands lui ont taponné les oreilles, l'ont enchaîné et torturé. L'un d'eux lui a serré la tête contre les parois de la grotte, tandis qu'un autre lui jouait de la trompette dans l'oreille droite. Le tympan a été brisé, et l'ingénieur est aujourd'hui sourd de cette oreille.

Le choléra. — Les villes de Chioggia et de Mira (Italie, province de Venise), et les gouvernements d'Astrakan, de Saratoff et de Simbirsk (Russie) sont déclarés contaminés par le choléra.

SUISSE
La catastrophe de Brail. — La Direction des chemins de fer rhétiques communique le résultat provisoire de son enquête sur l'écroulement du pont de Brail. La catastrophe s'est produite au moment où on travaillait à renforcer les échafaudages, qui semblaient trop faibles. Ces travaux allaient être terminés lorsque l'accident s'est produit. Les échafaudages étaient construits réglementairement, et l'entreprise ne peut en conséquence être rendue responsable de la catastrophe, dont les causes ne sont pas encore établies. Tous les blessés, espère-t-on, pourront être sauvés.

Nouvelles financières

Société Suisse de Banque et de Dépôts, Lausanne. — A l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Lausanne, le 14 courant, au local de la Bourse, à 11 h. du matin, le Conseil d'administration fera part aux actionnaires des résultats de l'exercice 1910-1911, clos le 30 juin dernier.

Le bénéfice net, frais généraux déduits, s'est élevé à 536,609 fr. 45 ; en comprenant le report de l'exercice précédent, de 5458 fr. 62, le solde disponible atteint donc 642,068 fr. 57 (293,472 fr. 64 pour l'exercice 1909-1910 qui ne s'est étendu que sur une période de 10 mois et demi et les actions n'étaient libérées que de 100 fr.)

FRIBOURG

La Gruyère et le Grand Conseil. — La Gruyère, dans un article où elle prétend montrer que les honorables députés se contentent trop facilement des explications que le Conseil d'Etat leur donne sur les divers points de l'administration qui motivent leurs demandes de renseignements, s'attaque à la question de la rétribution des géomètres pour leurs travaux de triangulation.

« Dans la même session (novembre 1910), écrit la Gruyère, la Direction des Finances, répondant à une observation relative au défaut de cadastration, n'a pas craint de prétendre que « nos commissaires-géomètres n'aiment pas les triangulations, qu'ils ne paraissent pas familiarisés avec ce genre de travail et qu'ils ne voudraient que des cadastrations ».

« Présentée de cette façon, dit le journal bullois, cette observation est absolument erronée, et le Conseil d'Etat le savait parfaitement. Si les commissaires-géomètres ne s'empressent pas d'entreprendre des travaux de triangulation, la faute en est en premier lieu au Conseil d'Etat, qui ne consent pas à une rétribution supérieure à 45 francs par point, alors que lui-même touche de la Confédération un subsidé de cinquante francs, et que partout ailleurs ce travail est payé 50 à 60 % de plus.

« Cette réponse a suffi, cette fois encore, à liquider l'observation formulée. »

Après ça, le public pourrait croire que le Conseil d'Etat s'oppose à une rétribution convenable des travaux de triangulation et que l'Etat réalise un bénéfice important sur ces entreprises.

Voici la vérité : Il y a quelques années, le prix de 40 francs par point nouveau était généralement admis. L'Etat de Vaud a adjugé plusieurs groupes de triangulation sur cette base et l'on n'a pas connaissance que les géomètres se soient plaints de ces conditions.

Avec les nouvelles exigences, les prix ont été augmentés et il y eut une période où les géomètres fribourgeois auraient volontiers accepté le nouveau tarif tout en exécutant le travail selon les anciens cahiers des charges. Lorsque les instructions fédérales à ce sujet furent publiées, la Direction du cadastre n'hésita pas un seul instant à accorder 50 francs par point, rétribution que l'administration fédérale juge convenable. Il est vrai qu'une rétribution supérieure a été allouée dans le canton de Berne, mais le règlement bernois mettait la fourniture des bornes et des dalles de repère, ainsi que leur transport, à la charge du géomètre adjudicataire des travaux.

Et maintenant, venons-en à la question des subsidés fédéraux, dont la Gruyère prétend que l'Etat garde une partie dans sa poche :

A l'époque où se place la discussion du Grand Conseil dont parle la Gruyère, l'arrêté fédéral concernant la participation de la Confédération aux frais des mensurations cadastrales n'était pas encore en vigueur. La décision des Chambres fédérales n'est devenue exécutoire qu'à partir du 1^{er} janvier 1911 et à l'heure qu'il est il n'y a pas un seul point dans le canton de Fribourg qui ait été subventionné à raison de 50 francs.

Jusqu'ici, les subsidés étaient accordés en vertu de l'art. 42 de la loi fédérale du 11 octobre 1902, concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts. Les points qui servaient au lever des forêts étaient seuls au bénéfice d'un subsidé de 25 francs.

Actuellement, le sort des triangulations forestières est réglé par l'art. 10, 3^{ème} alinéa de l'ordonnance fédérale du 15 décembre 1910.

Ces triangulations ne bénéficient de la subvention de 50 francs par point qu'après la transformation de leurs coordonnées. Quand ce travail pourra-t-il être exécuté ? On l'ignore.

Pour le moment, le service topographique fédéral ne peut fournir les nouvelles coordonnées des points d'ordre supérieur que pour une minime partie du canton de Fribourg.

Pour achever la confusion de la Gruyère, voici le décompte des triangulations exécutées jusqu'ici dans notre canton. La Gruyère pourra déduire de ces chiffres authentiques le bénéfice réalisé par l'Etat sur le subsidé fédéral.

Gr. I. Coût : 6,516 fr. 50 ; subsidé : 3,300 fr. ; à la charge du canton et des communes : 3 216 fr. 50.
Gr. II. Coût : 5,072 fr. 30 ; subsidé : 2,600 fr. ; à la charge de l'Etat et des communes : 2 472 fr. 30.
Gr. III. Coût : 3,069 fr. 80 ; subsidé : 1,575 fr. ; à la charge de l'Etat et des communes : 1,494 fr. 80.
Gr. IV. Coût : 1,847 fr. 40 ; subsidé : 875 fr. ; à la charge de l'Etat et des communes : 972 fr. 40.
Gr. V. Coût : 3,091 fr. 50 ; subsidé : 750 fr. ; à la charge de l'Etat et des communes : 2,341 fr. 51.
Gr. VI. Coût : 2,552 fr. 90 ; subsidé : 875 fr. ; à la charge de l'Etat et des communes : 1,677 fr. 90.

Gr. VIII. Coût : 7,245 fr. 60 ; subsidé : 3,600 fr. ; à la charge de l'Etat et des communes : 3,675 fr. 60.

Au total : coût des entreprises : 31,734 francs ; subsidés de la Confédération : 14,950 fr. ; reste à la charge du canton et des communes : 16,784 fr.

Nous laissons la Gruyère à ses réflexions ; les lecteurs en feront aussi.

Gaz et eau. — La Société technique suisse du gaz et de l'eau tiendra sa trente-huitième assemblée générale à Fribourg du 23 au 25 septembre prochain. Le programme de ces trois journées n'aurait pu être mieux combiné. Qu'on en juge.

Samedi soir, 8 h. — Réunion familière au restaurant des Merciers ; distribution des cartes de fête.

Dimanche 24, 8 h. 1/2. — Assemblée générale dans la salle du Grand Conseil. A l'ordre du jour de la séance figurent notamment les questions administratives suivantes : Discours de bienvenue ; lecture des procès-verbaux des deux dernières assemblées générales ; réception de nouveaux membres ; élection de deux réviseurs des comptes ; rapport annuel du président, M. Weiss ; lecture et approbation des comptes ; fixation de la cotisation annuelle ; élection du comité ; désignation du lieu de la prochaine réunion. Parmi les travaux techniques qui seront présentés au cours de l'assemblée, figurent une conférence de M. Schaller, directeur, sur le développement de l'usine à gaz de Fribourg ; une autre de M. l'ingénieur Maurer, sur la nouvelle distribution d'eau potable de la ville de Fribourg ; une troisième de M. le Dr Miescher, de Bâle, sur la recherche d'eau de source pour Bâle ; une quatrième de M. le directeur Cornaz, de Lausanne, sur les fours continus de la nouvelle usine à gaz de Malley, à Lausanne ; enfin, d'autres communications encore, de M. le Dr Schlegler, du comité central, etc.

Tandis que les hommes débattent ces intéressantes questions au Rathaus, le comité d'organisation a prévu pour les dames une promenade en automobile à Hauterive, où l'on visitera le cloître et l'usine électrique. Le retour se fera par Marly et les ponts suspendus. Dîner à volonté dans les divers hôtels de la ville.

A 2 heures, rendez-vous aux Charmettes pour descendre de là à la pisciculture ; visite des installations du service des eaux de la ville ; retour par la Maigrange ; arrêts à l'usine à gaz et à l'usine de l'Elberg.

A 6 h., concert d'orgue à Saint-Nicolas, et à 7 h. 1/2, banquet officiel aux Charmettes.

Lundi 25. — Excursion en Gruyère. Départ de Fribourg par Bulle à 7 h. 41. Arrivée à Gruyères à 9 h. 25. Visite du château et retour à Bulle. — A 1 h., banquet à l'Hôtel moderne et clôture de la réunion.

Société fribourgeoise d'industrie laitière. — Une cinquantaine de membres de cette société avaient répondu à la convocation du comité et se trouvaient réunis vers 1 h. 30, à l'Hôtel-de-Ville de Bulle, jeudi, 31 août, sous la présidence de M. de Vevey, directeur de l'Ecole de laiterie de Péroles.

Procès-verbal et comptes approuvés, M. le président présente son rapport annuel. L'activité de la Société s'est montrée dans l'inspection ordinaire des laiteries d'un district, dans la préparation à l'exposition de Lausanne et dans l'achat en commun de denrées nécessaires à l'exploitation laitière.

En 1910, la Société laitière de la Suisse romande faisait sa visite septennale en pays fribourgeois. Ce fut conjointement avec elle que la Station laitière de Péroles fut chargée d'organiser un concours pour l'amélioration des laiteries de la Gruyère et de la Veveyse. Une somme de 2500 fr. fut répartie, au prorata des dépenses d'amélioration effectuées par les sociétés laitières, et en primes d'encouragement pour les constructions neuves et les transformations importantes.

La Société fribourgeoise a réorganisé, l'année dernière, le concours de fromages en caves, qui avait donné il y a quelques années d'excellents résultats. Ce concours fut confié à la Vorschau cantonale pour l'exposition des fromages à Lausanne. Une somme de 500 fr. de primes fut répartie entre trente-six fromagers.

L'exposition de nos « Gruyères » à Lausanne a marqué une incontestable supériorité professionnelle des fromagers fribourgeois, particulièrement dans la spécialité du fromage de rayon. La collection de ces fromages était remarquable par son uniformité ; elle ne le cédait en rien, à cet égard, ni à celle des puissants « Emmenthal » ni à celle des « Sbrinz » untervaldois.

L'exposé de M. le directeur de Vevey sur l'industrie laitière suisse à l'exposition de Lausanne a été l'occasion d'une discussion intéressante sur l'envahissement de nos laiteries fribourgeoises par l'« Emmenthal », en concurrence avec notre « Gruyère » national. Cet envahissement est un fait indéniable. Y a-t-il lieu de l'admettre sans tenter de réagir ? Plusieurs circonstances sont en faveur de l'« Emmenthal » ; le déve-

loppement mondial du commerce d'exportation de ce fromage ; sa notoriété universelle, bien qu'on lui donne, parfois injustement, la dénomination de « Gruyère » de l'Emmenthal ; enfin, les avantages de la fabrication et du travail pour les grands laitages de 2000 litres par jour et plus.

Le « Gruyère », par contre, bien que plus goûté des connaisseurs, s'est laissé devancer sur le marché étranger. Seul, le « Gruyère » de rayon s'exporte en quantités notables. Le fin et authentique « Gruyère » de table, jadis si renommé en France, n'y est plus guère dégusté que sous la forme de produits d'imitation plus ou moins réussis.

Du débat auquel prirent part MM. de Vevey, Morard, président, Reichlen, député, Gauthier, négociant, etc., il ressort qu'il serait désirable qu'on travaillât à reconquérir le terrain perdu. Plusieurs moyens furent préconisés dans ce but : les encouragements aux meilleurs fabricants ; l'amélioration des « salages » de montagne ; l'apposition d'une marque officielle déposée, réservée exclusivement au « Gruyère » ; la réclamation par l'intermédiaire de l'entrepôt officiel de fromages de Péroles ; la constitution d'une société pour l'exportation, sous l'égide et avec l'appui de l'Etat, etc.

M. le directeur de Vevey a exposé en détail, avec une parfaite clarté, la situation laitière actuelle, c'est-à-dire les conditions du marché des laits et des fromages. Une hausse générale de ces derniers s'est produite en regard de l'année dernière. Cette hausse par quintal métrique est de 10 fr. pour l'« Emmenthal », et de 20 à 25 fr. pour le « Gruyère ». Le prix de 108 à 110 fr. — sous déduction du 6 % habituel — a été obtenu par les fabricants d'« Emmenthal », grâce à l'énergie combative de l'Union suisse des paysans, qui est venue à leur secours dans la concurrence engagée avec le trust des négociants. Le prix net de 195 à 205 fr. est celui auquel se vendent les bons « Gruyère », dans les deux variétés de « rayon » et de « consommation ».

Cette hausse du fromage aura nécessairement pour corollaire la hausse du lait pour l'année prochaine. Cette majoration de prix s'est même déjà effectuée par anticipation, à la suite des marchés conclus par la condenserie, qui a acheté le lait à raison de 19 1/2 centimes le litre, c'est-à-dire un à un et demi centime de plus que la plupart des producteurs ne s'y attendaient. Le prix de 19 à 19 cent. 1/2 sera le prix courant moyen des laits de 1912.

En réponse à une proposition individuelle, l'assemblée de Bulle a décidé que la Société fribourgeoise organiserait, cet automne et cet hiver des cours de fabrication du fromage et d'essais de lait de deux à trois jours.

Accident. — Hier soir, mardi, vers 5 1/2 heures, un enfant de 3 ans, Rosa L., dont les parents demeurent à la rue Marcello, s'amusa avec d'autres fillettes à côté de l'ancien cimetière, lorsqu'elle vint tomber en courant dans un feu allumé tout proche pour détruire de mauvaises herbes.

L'enfant serait assez grièvement brûlée au visage et aux mains.

Le père, mécanicien aux C. F. F., est en voyage pour quelques jours, et la mère est alitée.

Arrestation. — La gendarmerie a procédé hier à l'arrestation d'un nommé P., domestique à Resch, qui a joué un rôle actif dans la scène de vandalisme dont le Café du Grand Pont a été le théâtre lundi soir. P. est allé rejoindre aux Augustins les deux frères K., de Dirlet, arrêtés aussitôt après la bagarre. Tous trois avaient absorbé le jour de la foire force patis verres de schnaps.

Funéraire Neuveville-St-Vierre. — Le total des recettes d'exploitation du funéraire Neuveville-Saint-Pierre s'éleva, pour le mois d'août dernier, à 4392 fr., contre 1733 fr. durant le mois d'août 1910.

Pendant les huit premiers mois de la présente année, les recettes s'élevèrent à 9,677 fr. contre 9862 fr. durant la période correspondante de 1910, soit une diminution de 185 francs.

LES SPORTS

Football
Le match de dimanche dernier entre *Chaux-de-Fonds I* et *Stella I* de notre ville est demeuré nul : chaque équipe marqua deux buts. Mi-temps : 1 à 1.

Dimanche prochain, *Stella I* se rendra à Baden où il se rencontrera en un entraînement avec le *F. C.* de cette ville.

Calendrier

JEUDI 7 SEPTEMBRE
Saint GRAT, évêque
Saint Grat, évêque d'Aoste, est invoqué dans les paroisses rurales.

Calendrier

JEUDI 7 SEPTEMBRE
Saint GRAT, évêque
Saint Grat, évêque d'Aoste, est invoqué dans les paroisses rurales.

LES
STIMULANT
Appétitif au Vin et Quinquina
Généraliste pour le canton de Fribourg
Les Filles de St. Vierge, Fribourg.

Les négociations franco-allemandes

Paris, 6 septembre.
On mande de Berlin à l'«Excelsior» que le bruit court avec persistance que la réponse du gouvernement allemand a été remise hier mardi après midi à M. Cambon sous la forme d'un simple communiqué. Dans cette réponse, le gouvernement allemand accepte en principe les propositions de la France et lui reconnaît des droits positifs spéciaux au Maroc. Il semblerait que la formule trouvée puisse satisfaire la France. Il n'y a pas eu d'entrevue hier mardi et il n'y en aura pas non plus aujourd'hui mercredi ni jeudi. M. Cambon attend la réponse du gouvernement français.

Munich, 6 septembre.
On mande de Berlin que suivant les derniers renseignements il est possible que l'accord franco-allemand soit déjà conclu et publié vers la fin de la semaine, mais le règlement des détails prendra probablement beaucoup de temps encore.

Paris, 6 septembre.
Suivant les informations reçues de l'«ECHO de Paris», l'Allemagne ne serait pas satisfaite des avantages économiques offerts par la France. Les compensations offertes au Congo lui paraissent insuffisantes.

L'Espagne et les puissances
Saint-Sébastien, 6 septembre.
Le ministre des affaires étrangères s'est entretenu hier matin mardi avec les ambassadeurs de France et de Russie. Après l'entrevue de M. Garcia Prieto avec M. Geoffroy, le roi s'est présenté à la résidence du ministre des affaires étrangères, où M. Garcia Prieto a rendu compte au souverain de la marche des affaires extérieures. M. Garcia Prieto a déjeuné ensuite avec l'ambassadeur d'Angleterre.

Le nouveau régime portugais
Lisbonne, 6 septembre.
Le bruit court, sans être confirmé, d'une incursion de conspirateurs dans les environs de Chaves. Toutes les précautions nécessaires sont prises. La victoire des troupes républicaines semble assurée.

Grève en Espagne
Madrid, 6 septembre.
La grève des dockers de Bilbao et de Malaga, qui dure depuis quelques jours, tend à s'aggraver et à devenir générale. De nombreux incidents font craindre que l'envoi de troupes ne soit nécessaire.

La vie chère
Fougères (Ille-et-Vilaine), 6 septembre.
A la foire de Les Angonvines, qui se tient tous les ans ici, les ouvriers des fabriques de chaussures ont manifesté contre le prix des denrées et ont mis en demeure les cultivateurs de vendre leurs produits au tarif imposé par la Bourse du travail. Presque tous les marchands ont adhéré à ce tarif.

La grève du Mont-d'Or
Vallorbe, 6 septembre.
La grève des mineurs du tunnel du Mont-d'Or continue. Les grévistes réclament le salaire de 12 heures pour le travail effectif de 8 heures. L'entreprise a offert 12 pour 10, mais elle a essuyé un refus. Quinze gendarmes sont arrivés pour garder les chantiers et empêcher le débauchage des hommes qui travaillent. Les dépôts de dynamite sont gardés. Les chantiers de la nouvelle gare internationale, le travail continue.

Hier les grévistes ont parcouru les rues en cortège au nombre de 600.

Incendies
Orsières, 6 septembre.
Le chalet Troillet, à Pratz-de-Fort, a été détruit par un incendie. Tout le mobilier est resté dans les flammes.

Rorschach, 6 septembre.
Ce matin, un incendie a éclaté à la fabrique de stores de Rorschach. L'intérieur de l'immeuble a été entièrement détruit. Les dommages sont considérables.

Accidents alpestres
Brienz, 6 septembre.
On mande d'Oberried qu'un campagnard nommé Ammacher, qui était parti pour la montagne chercher du foin, est tombé d'une paroi de rochers d'environ 100 mètres. Le corps a été retrouvé portant de terribles traces à la tête.

Sommaire des Revues
L'OPINION. — Journal de la semaine. — Sommaire du N° 34 du 26 août 1911 : Les origines du mouvement révolutionnaire anglais ; Jacques Bardoux. — L'anarchie au Louvre ; X... — Ce qu'on dit... — Affaires intérieures : La fâcheuse aventure de S. E. Dujardin-Baumetz ; J... — Affaires extérieures : Pendant l'entracte : Georges Gaulis. — Armée et marine : Avant les manœuvres navales : Henri Bernay. — Notes et figures : Théophile Gauthier, athlète ; Jules Bertaut. — Instantanés de grève à Liverpool : René Puaux. — Les speakers de la Chambre des communes : P. Rochevare. — «Mobilier par milliers» ; Paul Genève. — Montagne à vendre ; Carlos Fischer. — Mémoires et documents : Comment on gardait les tableaux au Louvre en 1793 ; Jean L'fond. — Jadis et naguère : Les livres d'histoires ; G. Dupont-Ferrier. — La vie littéraire : Terres du silence ; par Edward White ; J. Depierreux. — Théâtre et musique : «La Fille du Ciel», par Judith Gauthier et Pierre Lott ; J. Ernest-Charles. — Revue des revues : Revues françaises. — Revues étrangères. — Les quotidiens. — Actualités scientifiques : La lumière froide ; L. Houlléville. — Les inventions nouvelles : J. Barthès. — Les sports : un vulgarisateur du sport Pierre Giffard ; Georges Rozet. — La semaine sportive : S. Sur le turf ; J. T. — La bourse. — Les faits de la semaine.

En vente partout, 50 centimes le numéro. Abonnement, 30 fr. par an pour la Suisse, 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

Incendies de forêts
Montpellier (Hérault), 6 septembre.
Un incendie a éclaté dans les forêts de Pont-Guiraud, près de Saint-Pons ; le feu, qui s'étend aux forêts environnantes, a ravagé 200 hectares depuis hier mardi.

Tours, 6 septembre.
Un incendie dévasta la forêt de Chinon. Deux cents soldats ont été envoyés de Tours pour tenter de maîtriser le feu.

Berlin, 6 septembre.
Dans les forêts incendiées dans le Brandebourg, on a retrouvé le cadavre carbonisé du capitaine Schönwald, de Kustrine.

Un procès
Varsovie, 6 septembre.
C'est aujourd'hui mercredi que le procès du comte Roikier viendra devant le tribunal militaire. (Roikier est accusé d'avoir assassiné un écolier de 17 ans, qui l'empêchait de recueillir seul un héritage convoité.)

Terrible naufrage
Lima, 6 septembre.
Quatre-vingt personnes ont péri dans le naufrage d'un navire chilien, le *Tucapel*.

Détails de l'ex-schah de Perse
Téhéran, 6 septembre.
Une bataille décisive a eu lieu hier à quelques milles à l'est de Téhéran. Les troupes de l'armée de l'ancien schah, composées en plus grande partie de Turcomans, ont été complètement battues et mises en déroute. Les troupes constitutionnelles ont fait 3000 prisonniers. (Sous réserves)

FRIBOURG

Les manœuvres du 1er corps

LA LEÇON DES MANŒUVRES

Le correspondant militaire du Journal de Genève expose en ces termes l'idée qui présidait aux manœuvres actuelles :

Pour les spectateurs qui goûtent, aux manœuvres, les grands spectacles de cette année-ci ne sont pas leur affaire. Sans doute, on assiste à des combats et les troupes sont plus ou moins longuement aux prises. Mais l'intérêt n'est pas de leur côté et ce n'est pas elles qui retiennent l'attention. L'intérêt est presque tout entier dans les actes du haut commandement ; c'est manifestement les divisionnaires, et eux à peu près seuls qui sont sur la sellette. Le système mis en vigueur, cette année-ci, par le colonel Isler vise essentiellement à gymnastiquer l'esprit des commandants supérieurs et à constater la mobilité et l'état de préparation aux évolutions non des soldats ou des unités subalternes, mais la mobilité des divisions envisagées dans leur masse et celle de leurs trains et de leurs grands corps de troupes.

Les divisionnaires sont réellement soumis à une école de manœuvres : le commandant de corps entend que leur unité évolue suivant un programme d'exercices qu'il a arrêté, comme fait un chef de bataillon de ses compagnies, un commandant de régiment de ses bataillons.

Aussi bien le programme général de nos cours de répétition a-t-il prévu cela. En faisant alterner les cours de corps de troupes inférieures et celle des unités d'armée, il a entendu multiplier pour tous les occasions de l'instruction nécessaire à chacun. Sans corps de troupes maniables, le chef supérieur ne peut obtenir que de maigres résultats ; mais sans un chef supérieur préparé et dressé à sa tâche, les corps de troupes, même les meilleures, sont exposés à toutes les défectuosités.

Les manœuvres du 1er corps d'armée poursuivent donc, avant tout, la préparation du haut commandement.

LA RETRAITE DE LA 1re DIVISION

On a vu par les dépêches d'hier quel mouvement a dû faire, sous le feu de l'ennemi, la 1re division, pour battre en retraite, à l'appel supposé de son corps d'armée principal. Elle a dû évacuer, par une conversion à angle droit, les positions d'Esmonds-Sommelier, pour gagner les passages de la Broye, à Moudon, sous la menace d'une attaque de flanc par les trois colonnes de la 2e division. La 1re brigade ayant couvert la retraite en tenant en respect le 8me régiment sur les hauteurs de Brenles-Chéssalles, le colonel Bornaud a pu ramener indemne sa 2me brigade depuis Sommestier-Prez (13 kilom.) et le corps Chexsex depuis Vanderens (8 km.).

La première brigade, qui avait protégé la retraite, ayant affaire à toute la 2me division et voyant menacer la retraite qu'elle comptait effectuer dans la direction de Rue, a finalement passé la Broye par les ponts de Moudon. L'artillerie avait pris position sur les hauteurs de la rive droite, d'où elle a couvert le passage de l'infanterie. Ce passage s'est effectué en bon ordre.

La 1re division s'est portée hier jusque dans la région d'Echallens ; la 2me s'est arrêtée sur la Broye.

Moudon, 5 septembre.

Corresp. part. — La manœuvre d'aujourd'hui a fourni une belle preuve de l'endurance de nos troupes. Certaines unités étaient sur pied depuis 2 ou 3 heures du matin. On a pu également se faire une idée des excellentes qualités des chevaux d'artillerie, les canons ayant exercé une influence importante sur la marche des opérations. Les hommes du métier ont admiré aussi l'allure à laquelle les troupes d'infanterie de la 1re division d'abord, et celle des bataillons qui la poursuivaient, ont descendu les rampes souvent dangereuses de la vallée de la Broye.

L'artillerie du colonel Galiffe commandait ce matin, à 11 heures, toute la vallée de la Broye près de Moudon. La 1re division était menacée d'un désastre ; c'est qu'on n'a pas encore appris à compter avec les effets du feu. Ainsi, quelques bataillons de la 1re division montaient péniblement ce matin de Moudon vers Peney-le-Jorat, exposés à tous les shrapnels dont l'artillerie du colonel Galiffe les bombardait, des hauteurs de Chavanens. Il est bien vrai que les juges de camp sont là pour corriger les erreurs et faire reculer les unités trop téméraires.

Le système d'effacement a été cependant assez bien observé par l'infanterie. On se soucie moins aujourd'hui de la mise en scène, de la parade ; les bataillons savent se glisser, se faufiler et utiliser dans ce but les accidents de terrain.

Moudon, 5 septembre, 6 h. du soir.

Corresp. part. — Après la cessation de la manœuvre, la 2me division a occupé ses cantonnements à Lucens — où se trouve l'état-major de division — Lovatens, Brenles, Morlens, Chavanens-sur-Moudon, Moudon et Bussy. Les avant-postes sont placés sur les hauteurs qui dominent Sottens, Chapelle, Saint-Cierges et Thierrens. La 2me brigade de cavalerie avait dû assurer de ces positions. La 1re division, qui était en pleine

retraite — ne dîsons pas déroute — dans la direction de Peney-le-Jorat et de Poliez-le-Grand, a eu grand-peine à se dégager des défilés de la Broye.

Nous avons d'abord vu le commandant de la 2me division de l'estime que la rencontre aurait lieu demain. Cela dépend de la ligne de retraite, — par Valherbe ou Saint-Croix — qui prendra le corps principal dont la 1re division forme l'aile droite. Une rencontre pourrait se produire sur la ligne Echallens-Villars-le-Terroir-Vuarrens. Quel que soit le résultat de la journée de demain, il est fort probable que le dernier jour des manœuvres, jeudi, les divisions opérèrent entre Yverdon et Estavayer-Payerno.

Demain soir, mercredi, l'état-major du premier corps d'armée, qui était à Moudon, se transporterà à Yverdon.

LA JOURNÉE DE G

Moudon, 6 sept., 7 h. du matin. La division rouge s'est retirée dans la soirée du 5 septembre derrière le Sauteruz (filant de la Montagne) et stationne, la première brigade, à droite, à Bailly-Vuarrens et environs ; la deuxième brigade, à gauche, à Oppens-Norloux et environs ; le détachement Chexsex, sur la seconde ligne, à Esertines. Les avant-postes sont sur le Sauteruz et la Mentue jusqu'à Donneloye.

Le parti rouge a reçu de son armée l'avis qu'on s'attend à ce qu'il se maintienne sur la Mentue et le Sauteruz au moins jusqu'au milieu du jour du 6 septembre, pour permettre la marche des colonnes du train sur les routes de la rive gauche de la Thièle. En conséquence, le colonel Bornaud s'établit dans la région de Vuarrens-Orzens, pour s'opposer à l'attaque éventuelle de l'armée bleue. La position est occupée dès 9 heures du matin.

Du côté bleu, le colonel Galiffe a poussé sa cavalerie le 5 septembre sur les hauteurs de Chapelle-Thierrens. La division a stationné pendant la nuit, la 4me brigade, à droite, autour de Lucens ; la 3me, à gauche, autour de Moudon. Elle franchit la Broye à 6 h. 30 du matin en quatre colonnes dans la direction des hauteurs de Thierrens-Chapelle.

Il semble ressortir de cette disposition que le colonel Galiffe s'attend à ce que l'ennemi défende les hauteurs de la rive gauche de la Broye. Si ce n'est pas le cas, son ordre prévoit que de nouvelles instructions seront données aux colonnes quand elles arriveront vers Thierrens-Chapelle.

Vuarrens, 6 sept., 1 h.

Dép. part. — La 1re brigade de cavalerie de l'armée rouge a tenté de passer la Mentue près de Dommarin, mais a été repoussée par les dragons et mitrailleurs de la 2e division.

A midi et demi, la 1re division repoussa l'ordre de battre en retraite dans la direction Esertines-Yverdon. On s'est canonné à distance.

Nouvelles des bataillons

LE BATAILLON 15

On nous écrit de Peyres-Possens, en date du 3 septembre :

Parti de Cugy à 6 h 30 du soir, vendredi, le 15 marche avec tous ses trains sur Saint-Cierges. Il traverse successivement Granges-de-Vein (bat. 14), puis Aumont, Nuvilly, où il dépose la liasse des avant-postes du 6me régiment, Cambremont-le-Grand et le Puit, Prévaux, Thierrens, pour arriver à Saint-Cierges à 11 h. 45 de la nuit, après avoir fourni une étape d'au moins 50 km. dans la journée. Quatre hommes seulement sont restés en arrière et ont été recueillis sur un char réquisitionné à Cugy dans ce but.

La population de Saint-Cierges n'avait été avertie qu'à 11 h. du soir par le commandant de la brigade de cavalerie 2 — à laquelle le bataillon 15 était attaché — qu'elle aurait à nous fournir le logement.

Les braves gens du village vandois s'éveillèrent comme si la diable avait soufflé. Et à l'arrivée du bataillon 15, tous les locaux pour la troupe et les officiers étaient prêts, et les soldats fatigués possèdent en quelques minutes prendre possession des cantonnements. L'accueil réservé à nos troupiers par la population fut extrêmement cordial. Le 15 n'a rencontré nulle part dans un village autant de bonne volonté qu'à Saint-Cierges et il tient à remercier vivement M. le syndic, le conseil communal et tous les habitants de cette hospitalière localité.

Nous ne pûmes malheureusement pas jour longtemps des beaux cantonnements de Saint-Cierges. A 3 h. du matin, le bataillon était révoilé, et à 4 h., il partait dans la direction de Poissens, où il trouvait la brigade de cavalerie 2 (commandant : lieutenant-colonel Schwendimann).

Il fut pour tâche, samedi et dimanche, de garder les passages de la Mentue et du Cortuz sur la ligne Moudon des Engins-Nez-Dommarin-Montaubion-Villars-Mendraz. Le gros du bataillon est à Peyres-Possens.

Il se trouve seul de toute la division, avec la brigade de cavalerie 2, sur la rive gauche de la Broye.

On nous écrit encore du bataillon 15, en date du 3 :

Le 15, malgré sa marche de 50 km. en un jour, présente toujours un moral

excellent. La nuit de samedi à dimanche a été remplie par un service d'avant-postes, et ce nouvel effort demandé à la troupe lui a donné un nouvel appoint de fierté et de confiance en elle-même.

CHEZ LES CARABINIERS

On nous écrit du bataillon 2 : Parti de Salvagny vendredi matin, à 7 h. 30, notre bataillon s'encolonnait à Greng, derrière le régiment 55 et la 4e de télégraphistes 2, pour marcher dans la direction d'Anagnin-Payerno.

Dans cette ville, la division se disloqua et le bataillon de carabiniers reçoit l'ordre d'aller à Trey.

Cette journée fut rendue plus pénible encore par le nuage de poussière que soulevait sur la troupe les automobiles, motocyclettes, chevaux qui harcelaient continuellement la colonne. Malgré cela, la discipline en marche fut bonne et les détaillances rares.

Un grand-garde et un poste indépendant de sous-officiers furent installés pour couvrir les routes qui de Middes et Châtoussay conduisent à Trey.

A 4 heures, samedi matin, nous étions éveillés. Seul, le bataillon, avec un peloton de guides, se trouvait sur la rive droite de la Broye, soit à l'aile gauche de la division, dont il devait protéger le flanc, en marchant sur Morlens, par Villars-Bramard, Prévonloup, Brenles. Le bataillon avait l'ordre de s'installer sur les hauteurs de Morlens et d'y attendre des instructions. A midi, nous étions au but.

A 7 heures du soir, nous étions remplacés à Morlens par le 5e régiment d'infanterie et nous nous retirâmes à Chéssalles-sur-Moudon, pour y passer la nuit et le dimanche.

Cette journée du 3 septembre fut consacrée aux travaux de rétablissement, de remise en état du matériel, et au repos.

Mais, le service religieux, se demandera peut-être plus d'un lecteur de la Liberté ? Hélas ! nous répondrons que les carabiniers vivent encore sous le régime de l'ancienne organisation militaire, qui n'attribuait d'aumônier qu'aux seuls régiments. Et comme les carabiniers n'étaient pas enrégimentés, ils étaient privés de ce réconfort qu'est toujours, au milieu des fatigues du service, le service religieux militaire.

Heureusement, cette lacune va être comblée, car le bataillon 2 formera, l'en prochain, avec les bataillons 3 et 4, un régiment de carabiniers qui sera pourvu d'aumôniers.

ACCIDENT

Un soldat du train des subsistances I, nommé Denerdez, de Chardonne, a été lancé contre un arbre par son cheval emballé et s'est fracturé le bassin et un bras.

† Le R. P. Barthier, Dominicain. — Le P. Joseph-Gonzalez Barthier, des Frères Prêcheurs, directeur du couvent des Frères Dominicains d'Estavayer-le-Lac, est mort lundi, en cette ville, à l'âge de 77 ans.

Le P. Barthier était originaire de la Haute-Garonne. Il fit ses études à Toulouse et entra à vingt ans au noviciat des Frères Prêcheurs à Chalais. C'est au couvent de Flavigny qu'il prononça ses vœux. Presque aussitôt après son ordination, en 1858, il partit pour Rome, d'où, après avoir conquis le grade de maître en théologie, il fut appelé à une chaire de l'Université de Louvain.

Il y enseigna avec un grand succès jusqu'en 1877, date à laquelle il fut nommé directeur du couvent des Dominicains d'Estavayer.

Il se consacra à sa nouvelle tâche avec un dévouement et une piété exemplaire, prêtant avec un généreux empressement le concours de son ministère aux fidèles dont il avait gagné la confiance. Le souvenir de ce modeste et distingué religieux vivra en bénédiction à Estavayer.

Pèlerinage Elnasjedeln-Sachslein. — Les billets du train spécial sont en vente dès aujourd'hui dans les dépôts ordinaires aux prix déjà communiqués. Prière aux voyageurs de s'en munir au plus tôt afin que le comité soit en mesure de faire connaître à l'administration des chemins de fer le nombre approximatif des participants par gare. Nous rappelons que le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, est le jour anniversaire de la dédicace de l'église des Brûlées et qu'il est célébré par de superbes cérémonies.

On part mercredi 13 et on revient samedi 16, dans l'après-midi, à Fribourg.

Correction de la Sarine. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg une subvention de 40 % des frais de correction de la Sarine à Ried (Commune de Bâsingen-le-Grand) ; devis 50,000 fr. ; maximum 20,000 fr.

Un éboulement sur le F.M.A. — Un accident est arrivé cette nuit sur la ligne du F.M.A., entre Burg et Montfrier. Une partie de la passerelle aérienne de la route de Schiltigen s'est effondrée sur la voie, entraînant une grue et un wagonnet, ainsi qu'un ouvrier river occupé sur la passerelle. Celui-ci, un nommé Alex. Merzguert, 36 ans, d'Yverdon, a été relevé avec de multiples contusions aux bras et aux jambes et transporté à l'hôpital de Meyriez.

L'encroûtement de la voie sur le lieu de

l'accident a été tel que les trains ont dû transborder ce matin et qu'ils subissent des retards considérables. Le train 201, qui devait arriver à Fribourg à 9 h. 01, a été supprimé.

Incendie. — Encore un incendie dans le district du Lac ! Le feu a détruit ce matin, vers 3 h., à Courgevaux, une maison de campagne propriété de M. Fritz Gaud. Le bétail a pu être sauvé. Mobilier et chéval sont restés dans les flammes.

On ignore la cause du sinistre, mais la rumeur publique l'attribue à la malveillance.

Faire au bétail de Fribourg. — La foire de lundi n'a pas été très fréquentée ; le champ de foire n'était guère fourni que de bétail de boucherie de seconde qualité. Celui-ci a subi une certaine baisse, les marchands du dehors étant peu nombreux.

Les vaches laitières étaient très recherchées. Le marché des moutons était bien fourni en prévision de la boucherie et les prix y ont été élevés.

Les porcs gras sont en hausse, tandis que les jeunes porcs ont une tendance à la baisse. Statistique des entrées : 294 pièces de gros bétail, 22 chevaux, 632 porcs, 22 chèvres, 127 moutons.

Statistique des expéditions en gare : 336 têtes de bétail, dans 72 wagons.

BOURSE DE FRIBOURG du 5 septembre.

A la Bourse d'hier, les actions de Banques n'ont pas inscrit de changement de cours. On a fait un prix pour les Tramways de Fribourg à 35 fr. ; La Verrierie de Samales était offerte à 370 fr. ; Villars à 60 fr. ; l'action privilégiée de la Clémentine des Alpes à 515.

Les obligations ont marqué un peu plus de mouvement. On a fait pour le 3 1/2 % Bulle 80, pour le 4 % Caisse Hypothécaire, Série O 91, Série D, 99. Quelques obligations 4 % Bulle-Romont ont été négociées après bourse à 95. Obligations Grande Brasserie et Baugere payées à 100,50. En tout, on a traité une quarantaine de titres.

Les lots 3 % Communes Fribourgeoises sont offerts à 50 fr. et les 2 % Banque de l'Etat à 64 fr.

COTE DES VALEURS

Table with columns: OBLIGATIONS, Demande, Offre. Lists various bonds and their market values.

LOTIONS

Table with columns: Banque nationale, Banque Hyp. suisse, Caisse hyp., etc. Lists bank and financial institution values.

lots

Etat Fribourg 1860 off. 50 50, demande — id. 1902 off. 9 90, dem. — Vils Fribourg dem. — off. 14 ; Communes dem. — off. 50 ; Banque de l'Etat off. 64 dem. 63 — Lots 1898, off. 30 — dem. — Lots tirés off. — Prix faits : Obligations Caisse hyp. Frib. série O 97, série B 99 ; Baugereard hyp. 100 50 ; Bulle 1893 90 ; actions Tramways Frib. 95.

AGRICULTURE

CONCOURS DE TAUREAUX DE LA BROYE Estavayer, le 5 septembre Taureaux présentés : 77 ; primés : 30 A. Race tachelee rouge 1re catégorie (Taureaux de 3 à 4 ans) 1re classe. — Syndicat d'élevage de Montagny-la-Ville, 86 points, 250 fr. ; Commune

de Saint-Aubin, 79 p. 200 fr. ; Syndicat d'élevage de Ménières, 78 p. 200 fr.

1re catégorie (Taureaux de 15 à 36 mois) 4re classe. — Syndicat d'élevage de Vallon, 80 p. 420 fr. ; Syndicat d'élevage de Chéry, 79 p. 375 fr. ; Syndicat d'élevage d'Estavayer, 78 p. 375 fr. 2me classe. — Commune de Saint-Aubin, 76 p. 170 fr. ; Syndicat d'élevage de Ménières, 76 p. 170 fr. ; Syndicat d'élevage de Murist, 75 p. 170 fr. ; Syndicat d'élevage de Barrière, 72 p. 160 fr. ; M. Louis Baehler, Vallon, 72 p. 160 fr. ; Syndicat d'élevage de Vuissens 70 p. 150 fr. 3me classe. — M. F. Y. Gerber, Russy, 67 p. 100 fr. ; Mme Caroline Oberon, Vesin, 66 p. 100 fr. ; M. Auguste Dubey, Gletterens, 65 p. 100 fr.

111me catégorie (Taureaux de 6 à 15 mois) 4re classe. — M. Louis Baehler, Vallon, 78 p. 140 fr. 2me classe. — Hoirie Dougoud, Montagny-la-Ville, 76 p. 100 fr. ; M. Auguste Dubey, Gletterens, 75 p. 100 fr. ; M. Aloys Stury, Delley, 74 p. 100 fr. ; MM. Lottz, Frères, Dommier, 70 p. 100 fr. 3me classe. — M. Gottfried Fawer, Chandon, 68 p. 100 fr. ; MM. Stern et Gendre, Montagny, 67 p. 100 fr. ; M. Eugène Progin, Léchelles, 67 p. 100 fr. ; M. Louis Michel, Léchelles, 65 p. 100 fr. ; M. Auguste Dubey, Gletterens, 65 p. 100 fr. ; M. Aloys Stury, Delley, 65 p. 100 fr. ; M. Théophile Torche, Chéry, 65 p. 100 fr. ; M. Auguste Torche, Chéry, 65 p. 100 fr.

B. Race tachelee noire 111me catégorie (Taureaux de 15 à 36 mois) 3me classe. — Mme Marline Pache, Léchelles, 68 p. 100 fr. 111me catégorie (Taureaux de 6 à 15 mois) 3me classe. — Mme Marline Pache, Léchelles, 68 p. 100 fr. Total des primes : 4,110 fr.

Publications nouvelles

CODE FÉDÉRAL DES OBLIGATIONS. — Edition annotée avec index alphabétique, par H. Oser, professeur à l'Université de Fribourg, adaptation française de Max-E. Potret, XXIX et 350 pages (Nœnchâtel 1911, Delachaux et Niestlé S. A.), 3 fr. 50.

Bien qu'adopté depuis le printemps, le nouveau code des obligations n'avait pas fait, en français du moins, l'objet d'une édition dite à jour, et qui puisse remplacer celle que feu le juge fédéral Saldan avait préparée pour le code de 1881 et qui se trouve actuellement dans toutes les mains. L'édition Oser-Potret, que nous venons de feuilleter, prendra évidemment sa place.

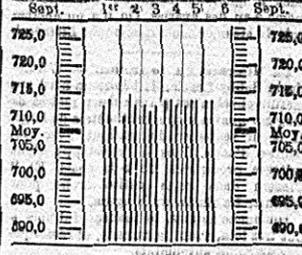
Le code original de cette édition, et qui est de nature à rendre de grands services pendant les années prochaines, c'est que, sans reproduire l'ancien texte, ce qui aurait été à la fois inutile et gênant, elle met en relief les innovations ou modifications nombreuses adoptées récemment, en les imprimant en caractères italiques. Le lecteur sera ainsi rendu immédiatement attentif de changements qu'il aurait pu ignorer sans cela. Qu'on veuille bien voir par exemple les art. 7, 24, 198, 260, 347, 355 et suivants, 371, 412, 490, 493, etc., du nouveau code et l'on comprendra l'utilité de la méthode adoptée. Le numéro de l'ancien article suit du reste celui porté par le nouveau texte et cela facilite encore une comparaison plus complète.

L'édition annoncée renferme en outre des renvois aux articles correspondants du code lui-même et aux législations françaises et allemandes ; il mentionne aussi, soit dans un tableau spécial, soit en tête des chapitres

les textes à consulter dans les projets, les messages et la délibération aux Chambres fédérales. Tout cela est exposé et imprimé en caractères distincts et qui les séparent nettement du texte du code lui-même. Enfin, une table analytique et un index alphabétique détaillé complètent ce petit volume, dont l'extérieur soigné et la belle impression ne sont pas les moindres qualités.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observation de Fribourg Longitude Est Paris (4° 41' 16" — Latitude Nord 46° 47' 18" Altitude 642 m. Du 3 septembre BAROMÈTRE



HYGROMÈTRE

Table with columns: Août, Sept. showing humidity and temperature data for various times of day.

Température maxim. dans les 24 h. : 28° Température minim. dans les 24 h. : 14° Eau tombée dans les 24 h. : — mm.

Direction : S.-O. Vent Force : léger. Etat du ciel : clair.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich

Température à 8 heures du matin, le 5 septembre :

Table with columns: Paris, Rome, St-Petersbourg, Vienna, Hamburg, Stockholm showing temperatures.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, mercredi : Partout beau à très beau. Calme. Vent de l'est à Davos.

Température minima : Zermatt et Davos 10° ; Saïnt-Moritz 14° ; Berne 13° ; La Chaux-de-Fonds 16° ; Glaris 15°. Ailleurs 16° à 21°. Lugano atteint le maximum 22°.

TEMPERATURES DANS LE BAISIN OCCIDENTAL

Zurich, 6 septembre, midi. Quelques nuages. Temps chaud.

D. PLANCHEREL, rédacteur.

Soieries et Foulards

dernières nouveautés. Nouveautés et catalogues gratuits. Grande Magasin de Soieries et Nouveautés Adolf Griedler & Co, Zurich

CHING-WO Thé de Chine

très léger, sucré, aromatisé, se trouve dans les pharmacies et facilite la digestion.

Advertisement for Odol toothpaste, featuring an illustration of a hand holding a tube of Odol and a glass of water with a toothbrush. Text: 'C'est la le dentifrice qui a fait le tour du monde !' and 'En effet, l'eau dentifrice Odol est répandue sur toute la surface du globe plus qu'aucun autre dentifrice. Incontestablement son chiffre de vente surpasse celui de toutes les eaux et préparations dentifrices du monde entier. C'est donc la une preuve irréfutable de sa supériorité. Ce succès énorme de l'Odol est dû à l'efficacité particulière qu'il possède. L'Odol est la première eau dentifrice qui pendant des heures protège la bouche contre tous les germes de fermentation et de putréfaction qui détériorent les dents. Que l'on comprime l'importance énorme de cette action sans précédent ! Tandis que les dentifrices généralement employés ne peuvent agir que pendant le temps fort court du nettoyage des dents, l'Odol imprègne les muqueuses de la bouche et les dents créées de ses éléments antiseptiques et continue encore à exercer ses effets salutaires pendant des heures entières.'

DEMANDE DE PLACE

Un bon valet de confiance... demande place pour Noël...

COIFFEUR

Garçon coiffeur, 23 ans... demande place pour Noël...

ON DEMANDE

bonne sommière... connaissant les deux langues...

Demoiselle de magasin

au courant de la vente des tissus... demande place pour Noël...

A LOUER

appartement avec balcon et un magasin avec appartement...

MIEL

Garanti pur... Boîtes de 1 kg. Fr. 2.30...

PIERRISTE

On demande deux bons tourneurs ou tourneuses... demande place pour Noël...

MODES

On demande pour tout de suite une apprentie ou rasageuse... demande place pour Noël...

JEUNE HOMME

ayant terminé ses classes trouverait place d'apprenti dans commerce de gros et détail de la place... demande place pour Noël...

Apprentie-modiste

est demandée... demande place pour Noël...

filles de cuisine

desirant apprendre apprès d'une cuisinière-chef, ainsi qu'une fille d'office... demande place pour Noël...

Maison de vins demande

REPRÉSENTANTS sérieux et actifs... demande place pour Noël...

ON DEMANDE

une jeune fille pour tout faire... demande place pour Noël...

Occasion!

A vendre, à très bas prix, un fourneau à gaz... demande place pour Noël...

MUSIQUE

Bonne musique de danse... demande place pour Noël...

Cuisinière

de toute confiance, d'un certain âge, demande place chez particulier... demande place pour Noël...

BONNE TOURNE

Güter Torf... demande place pour Noël...

La Soierie Suisse meilleure!

Demandes les échantillons de nos nouveautés en noir, blanc ou couleur... Schweizer & Co, Lucerne K74

! Hé! Hé, les Bénichons!

Nous y sommes, d'abord; Pour être en accord... Jos. ZOSSO-SAUTEREL

TECHNICUM, Fribourg

ÉCOLES d'électromécanique, de constructeurs... Adresser les inscriptions au directeur du Technicum...

Bénichon d'Estavayer

10, 11 et 12 septembre LES TROIS JOURS à l'Hôtel-de-Ville, Hôtel du Garf

ATTRACTIONS DIVERSES

Cinématographique. - Carrousels. - Tirs mécaniques... Service de bateaux à vapeur

OCCASIONS

Glacière, salons styles divers, commode, garde-robe, salle à manger complète... CHEZ ACKERMANN, FRÈRES

ACKERMANN, FRÈRES

1, rue d'Italie, GENÈVE

NIM. WECK, EBEL & Co, banquiers, à Fribourg, palent

4 1/4 % sur dépôt ferme pour 3 ou 5 ans nominatif ou au porteur.

CAISSE D'ÉPARGNE & DE PRÊTS

Guin Nous bonifions jusqu'à nouvel ordre, pour tous les dépôts, les intérêts suivants: sur carnets d'épargne: 4 % en compte courant: 3 3/4 %

AUTOMOBILES MARTINI

ST-BLAISE, SUISSE

SIMPLICITÉ SOLIDITÉ SILENCE BON MARCHÉ

La crèche de Schaffhouse écrit: Depuis des années nous utilisons la Galactina et les enfants s'en trouvent extrêmement bien.

Eprouvée depuis 30 ans, recommandée par des milliers de médecins et employée régulièrement dans la plupart des hôpitaux et crèches du pays et de l'étranger...

Farine lactée Galactina

préviend chez les enfants les troubles digestifs souvent si dangereux, se digère très facilement, fortifie l'organisme et favorise le développement de l'ossature.

AGRICULTEURS!

Si vous devez faire l'acquisition de Cloches pour bétail, acheter plus les cloches fondues qui se cassent et qu'il faut toujours remplacer...

NOUVELLES CLOCHES INCASSABLES

absolument garanties contre la casse et remarquables par leur sonorité et leur légèreté... Vente exclusive chez ALPHONSE MAYER

Fagots secs

seront fournis à domicile à prix raisonnable... S'adresser à E. Vogel, Helteneid.

A LOUER

un appartement de 4 chambres, balcons, cuisine, cave, galeries, buanderie, chambre de bain installée, électricité, très bien situé... S'adr. au bureau Winkler

Quel tirage préférez-vous?



A VENDRE

huit mille litres de vin 1909 du pays, par quantité de 300 lit. et au-dessus... S'adresser à Louis Blanc

EN VENTE

à la Librairie catholique 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

Le volume: 3 fr. 50

Pape-Carpentier: Histoire et leçons de choses pour les enfants. Pitray: Robin des bois. Schmid: 190 Contes pour les enfants. Ségur (Mme de): Dilog le cheminéau.

FRÈRES FETISCH, frères

Magasin de musique catholique VEVEY Nous pouvons livrer, sur demande, nos pianos franco domicile. A remettre tout de suite, pour cause de santé, au centre de VEVEY un bon et ancien magasin de denrées coloniales

Manuel de prières et de chants

CONTENANT les Exercices de la Vie chrétienne les Offices de l'Eglise en chant grégorien de nombreux motets pour les saluts un choix de cantiques notés par le R. P. GASCHY, de la Congrégation du Saint-Esprit

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOUSSION

Les travaux de terrassement, maçonnerie, charpente, ferblanterie et ouverture de la nouvelle ferme de Grandjeu sont au concours...

Location d'hôtel

La S. A. des Hôtels de Montbovon offre en location son hôtel de la Gare très bien situé, à la bifurcation des lignes de chemins de fer M. O. B. et C. E. G.

A l'occasion de la Bénichon

BONNE MUSIQUE au Café du Chamois, à Villars-sur-Glâne INVITATION CORDIALE

Comme

Dépuratif

Brigis la véritable Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement de Lang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Gouttes Rhumatismales, Maux d'estomac, Hémorroïdes, Affections urinaires, etc.

A VENDRE

à 8 kilomètres de Genève, à 10 minutes d'un tram, propriété de 53 poses d'un seul tenant avec maison de 10 pièces en parfait état, écurie, remise, eau inépuisable...

PIANOS

neufs et d'occasion, à 200, 300, 400, 500 fr., etc. Tous nos pianos sont garantis.

FRÈRES FETISCH, frères

Magasin de musique catholique VEVEY

A remettre

tout de suite, pour cause de santé, au centre de VEVEY un bon et ancien magasin de denrées coloniales épicerie et viande salée. Chiffre d'affaires important. Revenus assurés à un preneur sérieux et qualifié.

Banque Cantonale fribourgeoise

près de la Poste Fribourg près de la poste Fondée en 1850, la plus ancienne maison de banque à Fribourg

AGENCES: Bulle, Châtel-St-Denis, Châtres, Estavayer et Morat

Nous émettons actuellement au pair des

Obligations 4 1/4 %

de notre banque, à 3 ou 5 ans fixe, au porteur ou nominatives avec coupons. Nous acceptons en paiement des obligations dénoncées ou dénonçables à courte échéance.

La Direction.

Excellents Vins de Marc

rouges et blancs, mélangés de VINS NATURELS depuis 35 cent. le litre, franco gare destinataire. Echantillons à disposition. 1791

Ernest COINÇON, à Neuchâtel

Hôtel à louer

A louer, pour le 15 décembre prochain, l'Hôtel de Ville d'Estavayer-le-Lac. Cet établissement, siège du Tribunal et de la Justice de Paix, est situé au centre de la ville, à l'intersection des routes de la gare et des bateaux à vapeur et à proximité du bâtiment des Postes.

MAGASIN DE MEUBLES

Léon JÉGER, rue du Tir, Fribourg GRAND CHOIX EN MAGASIN DE CHAMBRES à manger depuis 380 francs MEUBLES MODERNES et de style

EXCELLENT HOTEL

2me rang dans localité importante de la Suisse romande. Bâtiements en bon état, situation unique près de la gare, clientèle très nombreuse, choisie et régulière, ancienne réputation, forts bénéfices prouvés. Affaire exceptionnelle.

BÉNICHON DES CHARMETTES

Dimanche, lundi et mardi les 10, 11 et 12 septembre ORCHESTRE VISONI 7 exécutants

A l'occasion de la Bénichon

les 10, 11 et 12 septembre BONNE MUSIQUE A l'Hôtel des Bains de Matran

Jeunes gens ayant petit capital partant pour la République Argentine dans d'excellentes conditions demandent jeune homme

de la campagne comme associé ayant aussi petit avoir. Envoyer les offres sous Y 4019 L, à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 4005-1428



Et dans l'armoire polie et nette
Le lin éblouissant, la laine proprette
S'assemblent . . .

Frais et parfumé tel doit toujours être le linge. Et pour cela il faut que sa blancheur et sa propreté soient éclatantes et absolues.

On n'y parvient qu'en entourant le **Linge des Soins** les plus vigilants. Le meilleur produit qui s'offre à vous est alors

PERSIL

aujourd'hui la préférée, la mieux éprouvée, la plus facile à trouver des lessives. Tandis qu'en lavant le linge à la manière ancienne, il était rapidement détérioré et à la longue complètement ruiné ; rien de tout cela n'arrive avec Persil qui supprime tous frottements et brossages. Persil lave le linge par sa seule action et toujours en une unique demi-heure d'ébullition. Le linge est alors absolument propre, d'un blanc de neige et fleure bon comme après un séchage sur la prairie. En dépit de ces effets merveilleux, Persil est absolument sans inconvénient pour le linge et sans aucun danger, car il ne contient ni chlore ni autres matières corrosives. La garantie la plus formelle en est donnée.

Pour le linge particulièrement sali, l'action surprenante de Persil peut être renforcée par une immersion prolongée et préalable dans une solution de Soude à blanchir Henkel — connue au monde depuis plus de 34 ans — et toujours protégée par les lois.

Seuls fabricants: **Henkel & Co., Düsseldorf.**

Dépôt général: **Albert Blum & Co., Bâle.**

Soude à blanchir Henkel.